

LISTE DES ABREVIATIONS

- BTP : Bâtiment et Travaux Publics
- CEG : Collège d'Enseignement Général
- CGI : Code Général des Impôts
- CM : Chef de Ménage
- CSB : Centre de Santé de Base
- CSP : Catégorie Socio-Professionnelle
- DEA : Data Envelopment Analysis
- DSM : Direction des Statistiques des Ménages
- DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
- EPM : Enquête Périodique auprès des Ménages
- EPP : Ecole Primaire Publique
- EPT : Education Pour Tous
- FRAM : Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra
- HIMO : Haute Intensité de Main d'Œuvre
- INSTAT : Institut National de la STAtistique
- IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine
- IPVI : Impôt sur les Plus-Values Immobilières
- IR : Impôt sur les Revenus
- IRCM : Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers
- IRSA : Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
- IS : Impôt Synthétique
- IST : Infection Sexuellement Transmissible
- LMD : Licence-Master-Doctorat

- MAP : Madagascar Action Plan
- MEI : Ministère de l'Economie et de l'Industrie
- MENRES : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
- NS : Non Significatif
- OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- PAS : Programme d'Ajustement Structurel
- PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
- PEV : Programme Elargi de Vaccination
- PNMMR : Programme National de Maternité à Moindre Risque
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- REF : Rapport Economique et Financier
- TBS : Taux Brut de Scolarisation
- TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- VIH/SIDA : Virus de l'Immuno Déficiency Humaine/Syndrome Immuno Déficient Acqui

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| TABLE DES MATIERES ----- | v |
| INTRODUCTION ----- | 1 |
| PARTIE I. LES APPROCHES THEORIQUES SUR LES INEGALITES ET LES ROLES DE L'ETAT ----- | 3 |
| CHAPITRE I. APPROCHES THEORIQUES DES INEGALITES ----- | 4 |
| 1-1. CONCEPTS DE BASES ET SURVOL SUR LES INEGALITES ----- | 4 |
| 1-1-1. Les différents types d'inégalité----- | 4 |
| 1-1-2. Inégalité et pauvreté ----- | 6 |
| 1-2. LES APPROCHES DE RAWLS ET DE SEN ----- | 7 |
| 1-2-1. La justice sociale de John Rawls----- | 7 |
| 1-2-2. Les capacités d'Amartya Sen----- | 9 |
| 1-3. LES MESURES DES INEGALITES ----- | 12 |
| 1-3-1. Indicateur d'inégalité selon Hugh Dalton----- | 12 |
| 1-3-2. Courbe de Lorenz et indice de Gini ----- | 13 |
| 1-3-3. Le rapport inter-décile ----- | 15 |
| CHAPITRE II. CONCEPTS SUR LEROLE DE L'ETAT ----- | 17 |
| 2-1. CONCEPTION DE L'ETAT SELON LES LIBERAUX ----- | 17 |
| 2-1-1. L'Etat minimal du courant classique ----- | 17 |
| 2-1-2. L'économie du bien-être néoclassique ----- | 19 |
| 2-1-3. Ecole autrichienne----- | 20 |
| 2-1-4. Ecole du choix public (<i>Public Choice</i>)----- | 20 |
| 2-2. CONCEPTION DE L'ETAT SELON LES INTERVENTIONNISTES ----- | 21 |
| 2-2-1. Harmonies économiques du mercantilisme ----- | 21 |
| 2-2-2. L'Etat chez Marx ----- | 22 |
| 2-2-3. Interventionnisme de John Maynard Keynes ----- | 22 |
| 2-2-4. La théorie de la croissance endogène ----- | 24 |

| | |
|--|------|
| 2-3. L'ETAT ET LA REDISTRIBUTION ----- | 26 |
| 2-3-1. La redistribution ----- | 26 |
| 2-3-2. Les instruments de la redistribution ----- | 27 |
| 2-3-3. Limite de la redistribution : dilemme efficacité-équité ----- | 29 |
| PARTIE II. LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LES INEGALITES A MADAGASCAR----- | 30 |
| CHAPITRE III. ANALYSE DES INEGALITES A MADAGASCAR ----- | 31 |
| 3-1. INEGALITE DE REVENUS ----- | 31 |
| 3-2. INEGALITE DE CONSOMMATION ----- | 35 |
| 3-2-1. Consommation moyenne annuelle par tête ----- | 35 |
| 3-2-2. Inégalité de consommations des ménages ----- | 36 |
| 3-3. INEGALITE DE CONDITION DE VIE----- | 38 |
| 3-3-1. Education ----- | 38 |
| 3-3-2. Santé ----- | 41 |
| 3-4. INEGALITE DE POTENTIALITE----- | 42 |
| CHAPITRE IV. LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES ----- | 45 |
| 4-1. LA FISCALITE----- | 45 |
| 4-1-1. Impôts progressifs----- | 45 |
| 4-1-2. Les effets de l'impôt progressif ----- | 47 |
| 4-2. L'EDUCATION ET LA SANTE ----- | 50 |
| 4-2-1. L'éducation----- | 50 |
| 4-2-2. La santé ----- | 53 |
| 4-3. LES AUTRES POLITIQUES ----- | 55 |
| 4-3-1. Le développement rural ----- | 55 |
| 4-3-2. L'emploi ----- | 56 |
| CONCLUSION ----- | 58 |
| LISTE DES TABLEAUX ----- | viii |

LISTE DES GRAPHIQUES ----- ix

BIBLIOGRAPHIE ----- xii

INTRODUCTION

Le système économique capitaliste libéral repose sur la propriété privée des moyens de production et la rémunération des facteurs en fonction de leur contribution dans le processus de production des biens et des services. Il se caractérise donc par l'existence des inégalités à cause d'une mauvaise répartition des ressources et des revenus, issues de l'activité, de l'emploi ou de la propriété, entre les membres de la société. Ces inégalités placent ces derniers dans des situations différentes face à la satisfaction des besoins car les unes disposent beaucoup des moyens par rapport aux autres. De ce fait, si la croissance est essentielle, elle ne suffit pas.

Il s'agit donc, dans l'étude des inégalités, d'améliorer la situation des défavorisés, c'est pourquoi il est inséparable à celle de la pauvreté. Ainsi, John Rawls met l'accent sur la justice sociale tandis qu'Amartya Sen prône la capacité et l'habileté des agents. De son côté, les normes internationales mettent l'accent sur l'insuffisance de revenus en vue de satisfaire les besoins fondamentaux pour un individu, d'où la définition du seuil de pauvreté en terme monétaire.

Cependant, la loi de l'offre et de la demande n'arrive pas à assurer une répartition équitable des revenus, le marché est défaillant. L'Etat doit donc intervenir par l'application de l'hypothèse d'"Etat providence". Il doit mettre en œuvre une politique de redistribution qui consiste à corriger la répartition primaire de revenus, à transférer une partie des revenus des riches au profit de la population les plus vulnérables. D'une part, cette redistribution est retracée par la politique fiscale à l'aide des différents types d'Impôts. A l'heure actuelle, cette politique reste dominante dans la plupart des pays du monde, nombreux gouvernements là préconisent encore pour réduire l'inégalité, et en même temps pour lutter contre la pauvreté. D'autre part, l'Etat aussi doit intervenir dans les domaines sociaux, plus particulièrement dans l'éducation et la formation professionnelle ainsi que dans la santé. Ces domaines permettent à l'Etat d'améliorer la capacité productive des agents en les dotant des savoirs et des habiletés, de résoudre leur problème de l'emploi générateur de revenu et premier garant d'une vie décente. Cette intervention est appréhendée à partir des transferts affectés par l'Etat et ses actions à ces domaines. Or, tout cela ne justifie pas une société équitable, des différences entre les individus et les ménages demeurent. L'Etat affronte des difficultés dans la définition

et l'application de ses politiques à cet égard du fait que l'inégalité est un phénomène très complexe et multidimensionnel.

Madagascar en particulier, comme des nombreux pays, intègre dans ses politiques publiques la lutte contre les inégalités. Pourtant, beaucoup des ménages vivent encore au dessous du seuil de pauvreté alors que des minorités disposent de richesses très abondantes. Donc l'écart entre les riches et les pauvres persiste encore, voire s'intensifie surtout depuis le début de la crise actuelle. D'où, la question suivante mérite d'être posée : comment l'Etat Malgache intervient dans la lutte contre les inégalités et en est-il efficace ?

Le présent mémoire intitulé « Inégalités et politiques publiques associées : théorie et état de la situation à Madagascar » permet d'abord de voir l'intensification des inégalités dans l'économie et l'évolution des interventions de l'Etat à cet égard, ensuite, de saisir d'une part les différentes conceptions des inégalités par Rawls et Sen, et d'autre part les rôles de l'Etat selon les économistes, en outre, d'aborder la dimension économique de l'Etat depuis les mercantilistes jusqu'à la théorie de la croissance endogène et l'école du choix public, en observant en particulier ses interventions en matière des inégalités ; mais ce mémoire confère aussi, sur le plan pratique, des idées pour mieux adapter les politiques publiques à la réalité. Cet ouvrage se réfère donc, d'abord, sur des théories et des littératures des inégalités et de l'Etat, ensuite, pour illustrer, sur des données secondaires et des documents officiels fournies par l'INSTAT, les ministères et les organismes internationaux.

Ainsi, le mémoire se divise en deux grandes parties. La première partie évoque les approches théoriques sur les inégalités et les concepts sur les rôles de l'Etat, suivie de la seconde partie qui décortique les politiques publiques associées en matière de lutte contre les inégalités à Madagascar.

PARTIE I. LES APPROCHES

THEORIQUES SUR LES

INEGALITES ET LES ROLES DE

L'ETAT

La lutte contre la pauvreté exige des actions multiples et implique la contribution de divers intervenants y compris l'Etat. Les politiques publiques qui visent le développement et/ou la réduction de la pauvreté, dans les pays en développement comme Madagascar, se focalisent davantage sur la recherche de croissance économique élevée sans tenir compte sérieusement ses effets sur la redistribution du revenu national. Or éradiquer la pauvreté passe par réduire l'inégalité économique entre les riches et les pauvres. En effet, il faut agir à ce propos.

Cette première partie confère un cadre théorique aussi bien sur les inégalités et le rôle de l'Etat que leur relation. Ainsi, le chapitre I consacre sur les approches théoriques des inégalités, leurs limites jusqu'à leur quantification, celles-ci nous permettent de mieux apprécier au chapitre II les concepts sur le rôle de l'Etat.

CHAPITRE I. APPROCHES THEORIQUES DES INEGALITES

Le présent chapitre met en avance les concepts de bases et un survol sur les inégalités. Après, il traite les deux grandes théories des inégalités : la justice sociale de John Rawls et la capacité d'Amartya Sen. Et pour terminer, en vue de quantifier et de mesurer le degré des inégalités au sein d'une société donnée, il évoque les différentes mesures les plus utilisées à cet égard.

1-1. CONCEPTS DE BASES ET SURVOL SUR LES INEGALITES

L'inégalité demeure incontournable au sein de la société contemporaine. Les économistes et les philosophes conçoivent ce phénomène très complexe sur la base de la différence relative entre les individus vis-à-vis du bien-être. Les inégalités sont donc très liées à la contribution des individus dans le processus de production des biens et services et à la redistribution des revenus. Ces derniers dépendent à leur tour aux diverses situations économiques et non économiques des individus. Il s'avère donc nécessaire de voir les différents types d'inégalité et d'aborder la relation causale entre inégalité et pauvreté.

1-1-1. Les différents types d'inégalité

L'inégalité émane soit du revenu, soit de la dotation en facteur (le capital humain, le capital physique), soit de l'accès à certaines prestations des ménages ou des individus. Sur le marché, chaque individu cherche son propre intérêt pour maximiser son bien-être tout en tenant compte la situation des autres individus. Par exemple, un employeur paie plus les salariés qualifiés par rapport aux sans qualification, il existe donc d'inégalité au sein de ces individus. On peut comprendre mieux l'origine de telle situation par le classement des inégalités.

1-1-1-1. Inégalité de rémunération

Ce type d'inégalité est très lié à la contribution des individus ou des ménages à la production des biens et services.

1-1-1-1-1. Les aptitudes des individus

Economiquement, un individu est un capital. De ce fait, la capacité productive joue un rôle essentiel. Les individus dotés plus d'aptitudes ou plus d'habiletés touchent plus grâce à leur rendement très important lié à leur capacité physique et/ou intellectuelle. Alors, ceux qui poursuivaient plus d'études ou plus de formations gagnent mieux que les autres car ils possèdent un capital humain plus développé.

1-1-1-1-2. La dotation en capital physique ou financier

Certains individus touchent des revenus assez importants grâce à leur détention des facteurs de production (capital physique ou financier). Ils sont rémunérés en fonction du prix sur le marché qui dépend de plus en plus à la rentabilité du capital. Cela se traduit par une inégalité en termes de répartition des revenus.

1-1-1-1-3. L'accès sur le circuit économique où les facteurs de production sont engagés

Dans le système de production marchande, les entreprises s'efforcent de trouver une meilleure combinaison des facteurs de production (K, L) qui maximise leur profit, en fonction du prix de chacun de ces facteurs. Les entreprises substituent le facteur moins couteux (à rendement faible et en abondance) à l'autre. En effet, cette substitution détermine le prix du capital et du travail, et par voie de conséquence, joue sur la distribution de revenus entre les détenteurs du capital et les travailleurs.

1-1-1-2. Inégalité d'opportunité

L'écart des revenus des individus peut s'expliquer à partir de leur différence devant l'opportunité.

1-1-1-2-1. L'origine familiale

Les individus sont nés égaux en droit mais non sur le plan biologique. Certains ont des handicaps physiques ou mentales qui portent atteinte sur leur capacité d'acquérir de revenus. Sur le plan sociologique, certains individus ne peuvent pas profiter certaines opportunités, notamment sur la scolarisation à cause de l'insuffisance des ressources ou des moyens de leur famille. Or, cela affecte leur rendement futur, et donc leur revenu futur.

1-1-1-2-2. *Les discriminations*

La discrimination existe quand les individus qui ne diffèrent que par l'origine géographique ou ethnique, le sexe, l'âge ou d'autres caractéristiques personnelles sont soumis à des opportunités différentes du point de vue du niveau de revenu. Cette discrimination entraîne des vifs sujets d'études pour les économistes car il existe, en quelque sorte, des raisons pour expliquer la différence des revenus entre deux individus de même situation, tel que les travailleurs âgés touchent plus de revenus par rapport aux jeunes car ils accumulent beaucoup d'expériences.

1-1-2. **Inégalité et pauvreté**

Entre pauvreté et inégalité, il existe des liens très étroits et c'est pourquoi le taux de pauvreté constitue une mesure traditionnelle *d'inégalité des revenus* ou *d'inégalité monétaire*. Ce taux désigne le pourcentage des ménages ou des individus qui touchent de revenu inférieur à un seuil de pauvreté. Le montant de ce dernier en terme monétaire est défini à partir du minimum nécessaire à l'existence, par jour ou par an, dans la majorité des pays¹. Ainsi, sont qualifiés "des pauvres" ceux qui vivent sous ce seuil et "des riches" ou "des classes moyens" les restes.

Sous un autre angle, l'Indicateur de Pauvreté Humaine (I.P.H.)² tient compte, autres que les besoins fondamentaux, les biens et services collectifs comme l'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé et la sécurité. Cette approche implique donc des différences des possibilités entre les individus ou les ménages d'accéder à des biens et services collectifs, c'est ce qu'on attend par *inégalité des conditions de vie*. Certaines zones géographiques sont dotées plus d'infrastructures et de services publics qu'ailleurs.

De plus, les individus ne disposent pas la même chance de réussir dans la vie car les unes ont davantage de potentialité que les autres, c'est pourquoi on appelle *inégalité de potentialité* l'inégalité de ce type. Ceci implique une forte probabilité d'être pauvre à ceux qui disposent moins de potentialité que les autres.

¹ Dans le MAP, ce seuil est de 2\$ par jour.

² Un autre indicateur de pauvreté utilisé par le PNUD basé sur la théorie de capacité d'Amartya Sen.

Il existe donc des interactions entre pauvreté et inégalité. L'intensification de pauvreté est accompagnée d'une augmentation d'inégalité et ce dernier peut engendrer à leur tour une hausse de pauvreté.

Ce sous-chapitre ainsi achevé nous conduit vers une analyse un peu plus profonde de l'inégalité. A cet effet, la suite de ce travail sera attachée aux approches théoriques de Rawls et de Sen de ce phénomène.

1-2. LES APPROCHES DE RAWLS ET DE SEN

Ces deux théoriciens ont des visions différentes des inégalités. John Rawls met l'accent sur la justice pour le bien-être social alors que Sen Amartya préconise la liberté et les capacités de chaque individu pour promouvoir son bien-être.

1-2-1. La justice sociale de John Rawls

John Rawls, un philosophe Américain, est un adepte de la philosophie "libérale" mais très influencé par l'utilitarisme. Il commence ses travaux dans son ouvrage "*Théorie de la justice*", publié en 1971, par l'idée que les politiciens, les lois et les institutions sociales doivent être justes. Après, il avance par quelle manière peut-on se mettre d'accord sur la signification de la justice. A ce point, Rawls construit un procédé imaginaire nommé "*voile d'ignorance*"³ à partir duquel, il place les membres de la société dans une position neutre et très originelle, c'est-à-dire, privés à certaines informations et sans influencés par la culture, l'intelligence, les richesses, le statut social, la place dans la société, etc. Ces membres doivent définir les règles qui régissent la société derrière cette voile. Cette institution élabore le système de lois (ensemble des droits et devoirs) qui n'est que les diverses libertés accordées à des personnes rationnelles pour régler leur conduite et fournir leur cadre de coopération sociale. Ainsi, il s'agit d'aborder d'abord son approche de la justice.

1-2-1-1. La justice comme équité

Pour Rawls, la justice est présente dans la structure de base de la société (institutions socio-économiques et politiques) qui redistribue les droits et devoirs accordées aux individus ainsi qu'à leur répartition des avantages tirés de la coopération sociale⁴. La justice découle

³ RAWLS John, *Theory of Justice*, Harvard University Press, Cambridge, 1971, p.16.

⁴*Ibid.*, p.92.

donc d'un accord entre les parties qui doivent accepter que tout le monde a intérêt sur cette distribution. C'est pourquoi la théorie de Rawls se rapproche du *contrat social*. Pour lui, la répartition équitable des *biens premiers* est présente dans sa conception de justice et il prétend que ce dernier permet toujours à réduire les inégalités. Alors, pour lui, la justice s'agit d'équité, d'où l'appellation « *la justice comme équité* ».

1-2-1-2. Les deux principes de la justice sociale

La théorie rawlsienne repose sur deux principes de justice : principe d'égale liberté et principe de différence⁵. Ils sont organisés selon la règle *lexicographique*, c'est-à-dire que le second ne puisse entrer en jeu sans le respect du premier, ceci implique la primauté du premier principe au second. Ces principes peuvent décortiqués comme suit :

- **Principe d'égale liberté** : chacun doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base à condition que la liberté des uns n'empêche pas celle des autres⁶. Ceci implique une liberté d'entreprendre pour chaque individu.
- **Principe de différence** : les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient. Ainsi, ils renvoient deux sous-principes :
 - a. les inégalités sociales doivent être au plus grand bénéfice des plus défavorisés de société, il s'agit donc de légitimer certaines inégalités qui sont profitable et souhaitable ;
 - b. les inégalités doivent être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément au principe d'égalité équitable des chances.

L'ordre lexicographique donne une priorité au second sous-principe (b) sur le principe de différence (a).

En appliquant ces principes de justice, Rawls veut maximiser l'utilité minimale au lieu de maximiser l'utilité totale comme les utilitaristes. Cette règle est appelée critère de "Maximin". Par conséquent, sur le plan politique, ce qui est juste c'est que la société améliore la qualité de vie des plus défavorisés. Elle justifie la politique de redistribution des revenus en transférant une partie de la richesse des riches vers les pauvres. Pourtant, elle ne justifie pas une société parfaitement égalitaire car la disparité des revenus incite et accroît la faculté de la société d'aider les pauvres.

⁵*Ibid.*, p.211.

⁶ La liberté ne peut être limitée qu'au nom de la liberté

1-2-1-3. Limites de la théorie de la justice sociale

Des critiques sont adressés à la théorie rawlsienne de la justice mais parmi eux, on ne traite que les deux les plus criants.

Le premier critique est relatif à ses hypothèses jugées très fragiles. Le concept " *voile d'ignorance* " est très abstrait car il ignore les bases informationnelles des individus. Or, en réalité, ces derniers sont avant tout les fruits de l'histoire, ils ont chacun leurs cultures et leurs références religieuses, leurs capacités intellectuelles, etc.

Le second critique concerne le fondement de sa justice sur la distributivité en vertu de ses deux principes. Les libértariens, comme le philosophe Robert Nozick, prétend que ceci est incohérent avec le principe de liberté, seul la liberté des individus par leurs efforts personnels et les échanges peuvent favoriser les ressources et les propriétés de chacun dans une société libre, Nozick conclut qu'il y a une incompatibilité dans la théorie rawlsienne⁷. Ces libértariens considèrent aussi que seuls les membres de la société génèrent des revenus, de ce fait, le gouvernement ne doit pas transférer une partie de revenu des riches vers les pauvres.

Pourtant, la conception de Rawls procure des idées de base pour la société, elle ouvre des débats entre lui et plusieurs chercheurs. C'est pourquoi d'autres théoriciens sont influencés par sa théorie, comme Amartya Sen qui développe l'approche par les capacités.

1-2-2. Les capacités d'Amartya Sen

Amartya Sen, un économiste Indien, s'intéresse aussi à la question de la justice et des inégalités, c'est ainsi qu'il fond sa théorie à la distribution. Son raisonnement vient de la distinction entre égalité de fins et égalité de moyens. Selon lui, les êtres humains se caractérisent par leurs différences : par les fortunes et le milieu naturel ou social qui sont des caractéristiques externes ; et par les aptitudes physiques et intellectuelles, la vulnérabilité aux maladies, l'âge et le sexe qui sont qualifiés comme des caractéristiques personnelles⁸. En effet, il faut tenter d'égaliser la liberté d'accomplir des projets qui ont de la valeur pour les individus au lieu d'égaliser les moyens d'accomplir ces projets, " *pour déterminer ce qu'exige*

⁷NOZICK Robert, *Anarchy, State and Utopia*, Blackwell, Oxford, 1974, p.228.

⁸SEN Amartya K., *Inequality Re-examined*, Clarendon Press, Oxford, 1992, p.18.

l'égalité, il faut donc tenir compte de cette diversité humaine et omniprésente »⁹. Les critiques de la justice sociale rawlsienne en découlent.

1-2-2-1. Critiques de la justice sociale rawlsienne

Deux aspects de la théorie de la justice rawlsienne sont très attaqués par Sen. Premièrement, il avait critiqué Rawls à propos des biens premiers. Rawls distingue les cinq catégories des biens premiers suivants : les libertés de bases, la liberté de choix d'occupation et de circulation, les pouvoirs et les prérogatives dans les institutions politiques et économiques, la richesse et le revenu, et le respect de soi-même¹⁰. Selon Sen, le fait de regrouper tous les biens premiers en une seule catégorie va nous induire en erreur car ça ignore la capacité de chaque individu de choisir et de profiter la dotation en biens premiers. Sen conclut que l'égalité en biens premiers n'est pas un bon critère de justice¹¹.

Deuxièmement, Sen critique le principe de différence. Pour Rawls, la distribution équitable des biens premiers est un des éléments qui permet d'assurer l'équité de l'ensemble de la procédure ; ce dernier détermine les classes des inégalités acceptables qui doivent être à l'avantage des membres les plus défavorisés de la société. A cet égard, il prône le transfert des richesses et des revenus vers les plus défavorisés. Pour Sen, ce n'est pas les richesses et les revenus qui sont importants mais la satisfaction ou le bonheur qu'ils procurent. Il met l'accent sur les « *capabilités* ».

1-2-2-2. L'approche par « capabilité »

Sen développe sa théorie en mettant en valeur deux concepts : « *capabilité* » ou « *capacité* » et « *fonctionnement* »¹². La capacité est la réalisation par un individu à partir des biens qu'il possède tandis que le fonctionnement est l'accomplissement d'une personne : ce qu'il ou elle parvient à faire ou à être, ces deux concepts sont donc très liés. Les capacités sont la liberté réelle des individus d'accomplir des fonctionnements. Parmi ces fonctionnements, on peut citer par exemple le fait d'« être suffisamment nourri », d'« être en bonne santé », d'« être en sécurité », d'« avoir un travail » et peut être allé vers des réalisations

⁹*Ibid.*, p.18.

¹⁰ RAWLS John, «Le constructivisme kantien dans la théorie morale », *Justice et Démocratie*, Seuil, Paris, 1993 [1980], p.88.

¹¹ SEN Amartya K., *Op.cit.*, p.27.

¹² SEN Amartya K., *Op.cit.*, p.78.

complexes telles que d'“ être heureux ”, d'“ avoir le respect de soi-même ”, de “ participer à la vie communautaire ”.

Pour Sen, l'évaluation du bien-être, de la pauvreté, de la justice sociale et de l'inégalité sur la base des revenus et des richesses des individus est insuffisant, il faut ajouter l'étendu de leurs capacités. En réalité, pour Sen, à cause de la grande diversité des hommes, d'une part, une même quantité d'un même bien ne procure une même utilité pour tous les individus en raison de leurs capacités différentes de transformer ce bien en réalisation effective pour en tirer leur bien-être ; d'autre part, si un individu est mieux nourri qu'un autre alors que ce dernier est plus heureux, chaque individu a un niveau élevé sur un fonctionnement différent.

Sen conclut que l'analyse économique et sociale de l'inégalité doit être axée sur la base des libertés¹³ individuelles, à la possibilité effective de choisir parmi les aspirations possibles et de réaliser. Ainsi, il avance l'approche par l'“ *aptitude* ” qui permet de dépasser l'utilité des utilitaristes et les biens premiers de Rawls.

1-2-2-3. Fonction de conversion et vecteur de fonctionnement

Sen imagine une fonction de conversion qui détermine quelles sont les réalisations portées effectivement à l'actif des individus, à partir des biens ou des ressources qu'ils possèdent¹⁴. Ce formalisme éclaircir l'approche par les capacités.

Soient :

- x_i : le vecteur des biens détenus par une personne ;
- $c(\cdot)$: la fonction qui convertit le vecteur de biens en une vecteur de caractéristiques de ces biens¹⁵ ;
- $f_i(\cdot)$: la fonction d'utilisation par l'individu i des caractéristiques de ces biens. Elle reflète ce qu'il ou elle peut faire avec les biens qu'il possède. Elle convertit les caractéristiques associées aux biens $c(x_i)$ en fonctionnement, par exemple ici, diner ;
- $F(i)$: l'ensemble des fonctions d'utilisation individuelles dans lequel l'individu i peut choisir une fonction de conversion particulière. Dans notre exemple, cet ensemble se compose des éléments : manger, travailler, recevoir des invités.

¹³ La justice est comme une liberté de choisir et d'agir

¹⁴ SEN Amartya K., *Commodities and Capabilities*, Oxford University, North-Holland, 1985b, p.37.

¹⁵ Ça appartient aux biens mais non à l'appréciation subjective que l'on peut avoir

Si un individu i choisit une fonction d'utilisation $f_i(\cdot)$ sur un vecteur de biens x_i , ses modes de fonctionnements relatifs sont représentés par b_i où $b_i = f_i[c(x_i)]$, b_i est le vecteur de fonctionnement d'une personne, qui décrit l'ensemble des êtres et des faires qu'elle réalise effectivement, c'est-à-dire son bien-être tels que le fait de bien vêtu, bien nourri, prendre part à la vie de la communauté, ça reflète son utilité pour les biens x_i . Sen prend l'exemple de : « *faire du vélo doit être distingué du fait de posséder un vélo. Il doit aussi être distingué du plaisir généré par ce fonctionnement. Par exemple, rouler effectivement à vélo ne doit pas être identifié avec le plaisir tiré de cet acte, un fonctionnement est donc différent du fait et d'avoir l'utilité* »¹⁶.

Ainsi, l'ensemble de capabilité dont dispose l'individu i est donné par l'ensemble $Q_i(x_i)$ où $Q_i(x_i) = \{b_i / b_i = f_i(x_i) \forall f_i(\cdot) \in F_i \text{ et } \forall x_i \in X_i\}$ avec X_i est l'ensemble des biens auxquels l'individu i a réellement accès.

Ces deux théoriciens, Rawls et Sen, tentent à quantifier les inégalités mais leur littérature sur la mesure des inégalités n'est pas totalement apparentée. Il s'agit donc de traiter les mesures des inégalités ci-dessous.

1-3. LES MESURES DES INEGALITES

Les théoriciens d'inégalité renvoient qu'il est un phénomène très complexe et difficile à quantifier. Pourtant, plusieurs indicateurs servent à les mesurer dont chacun à ses propres particularités, mais ils présentent quand même des caractéristiques communes. On retient ici celle qui est compatible avec le principe de justice et de capacité et celles qui sont les plus utilisés par les économistes.

1-3-1. Indicateur d'inégalité selon Hugh Dalton

La démarche d'Hugh Dalton n'intéresse pas directement sur la redistribution de revenu pour appréhender l'inégalité mais d'examiner ses effets sur la somme totale du bien-être¹⁷. Il prétend que le bien-être social est la somme du bien-être individuel, ce dernier est en fonction d'utilité du revenu qu'il suppose identique pour tous les individus. De plus, le bien-être marginal de chaque individu diminue lorsque le revenu augmente. Compte tenu tous ces

¹⁶*Ibid.*, pp.10-11.

¹⁷DALTON Hugh, «The Measurement of the Inequality of Incomes», *The Economic Journal*, vol. 30, 1920, p.348.

hypothèses, il conclut que le bien-être social est maximum lorsque les revenus sont distribués également.

Ainsi, il propose de mesurer l'inégalité par l'écart entre le bien-être issu d'une distribution effective et le bien-être issu d'une distribution parfaitement égalitaire. Alors, il faut convertir ces deux distributions en une même unité de mesure pour les comparer, puis, on calcule leur ratio.

En appliquant ce principe, le transfert des revenus des riches vers les pauvres va diminuer l'indice d'inégalité dans la limite où les revenus des riches, après transfert, ne doivent pas être inférieurs aux revenus des pauvres. La limite de cette approche réside dans le fait où il se focalise au variable revenu.

1-3-2. Courbe de Lorenz et indice de Gini

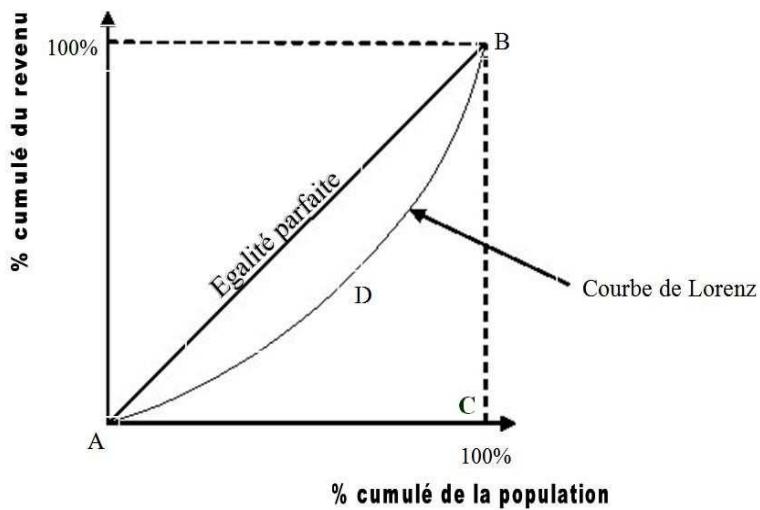
La courbe de Lorenz et l'indice de Gini permettent de mesurer le degré d'une distribution statistique, mais ce qui nous intéresse ici c'est la distribution de revenus d'une population donnée. Il faut déterminer d'abord la courbe de Lorenz avant de calculer l'indice de Gini.

1-3-2-1. La courbe de Lorenz

La courbe de Lorenz ou courbe de concentration est une représentation graphique de concentration de revenus. On porte en abscisse les fréquences cumulés de la population et en ordonnée les fréquences cumulés de revenus, puis, on trace une droite de première bissectrice avant de placer la courbe de Lorenz.

Lorsque la distribution des revenus est parfaitement égalitaire, la courbe de concentration est confondue avec la première bissectrice, c'est-à-dire qu'une proportion de la population partage de revenus de la même proportion, par exemple, cinq pour cent de la population possède cinq pour cent de revenus. Par contre, si un seul individu accapare tous les revenus, la courbe se confond avec l'axe des abscisses et la droite qui représente le cent pour cent de la population. La réalité de notre société se situe quelque part entre ces deux extrêmes, ainsi, plus la distribution est concentrée, plus la courbe de Lorenz s'écarte de la première bissectrice.

Représentation graphique :



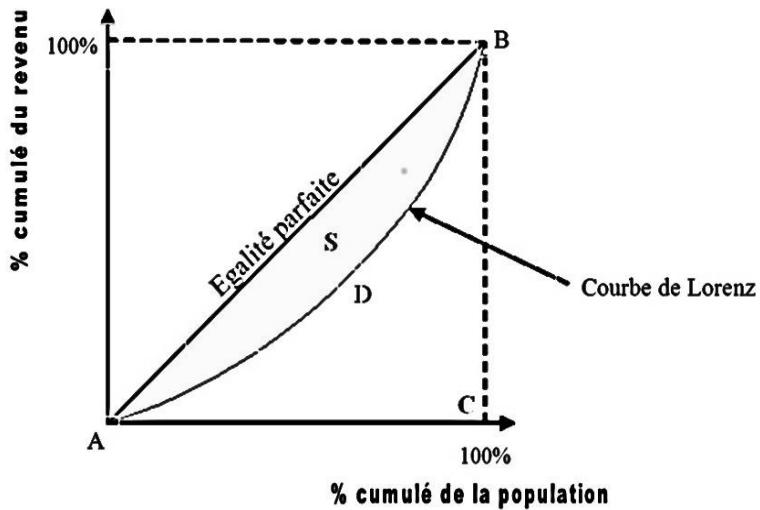
Graphique n°1 : La courbe de Lorenz

Source : Cours statistique première année

Cette courbe permet seulement de capturer la répartition de revenus, elle ne donne pas une véritable mesure des inégalités. De ce fait, on fait appel à l'indice de Gini.

1-3-2-2. Indice de Gini

On part par le graphique suivant :



Où : S est la surface de concentration (surface comprise entre la courbe de concentration et la première bissectrice)

Graphique n°2 : Représentation graphique de l'indice de Gini

Source : Cours statistique première année

Deux formules de l'indice de Gini débouchent de ce graphique :

- L'indice de Gini “ G ” est le rapport entre la surface “ S ” et la surface “ ABC ”, d'où :

$$G = \frac{S}{5000}$$

- L'indice de Gini “ G ” est le double de la surface “ S ”, d'où :

$$G = 1 - \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (Y_i + Y_{i+1})$$

Où :

n : nombre de classe ou d'individus

G : l'indice de Gini

Y : les parts cumulées des revenus en ordre croissant

L'indice de Gini est compris entre 0 et 1 ($0 \leq G \leq 1$)¹⁸ :

- **0** : l'égalité parfaite de tous les revenus (courbe de concentration confondue avec la première bissectrice) ;
- **1** : un seul individu prend exclusivement la totalité de revenus (aire du triangle confondu avec l'aire de concentration) ;
- La concentration de revenus est d'autant plus forte au fur et à mesure que l'indice de Gini est proche de 1.

Cet indice désigne globalement le degré des inégalités d'une population donnée, donc, il permet de comparer l'inégalité de distribution de revenus d'un pays à un autre.

1-3-3. Le rapport inter-décile

Ce procédé consiste à diviser la population en dix parties égales. Le premier décile (D_1) désigne les revenus des 10% de la population les plus pauvres, le dernier décile (D_{10}) indique les revenus des 10% de la population le plus riches.

Ainsi, deux méthodes de calcul peuvent être utilisées :

- **Le décile pointé**

$$D_{10}/D_1 = \frac{\text{Revenus du plus pauvre des plus riches}}{\text{Revenus du plus riche des plus pauvres}}$$

¹⁸ L'indice de Gini peut être exprimé en pourcentage, dans ce cas, on parle de *coefficient de Gini* qui varie de 0 à 100

- **Le décile moyen**

$$D_{10}/D_1 = \frac{\text{Revenu moyen du décile le plus riche}}{\text{Revenu moyen du décile le plus pauvre}}$$

Le degré d'inégalités est fonction croissante de cet écart inter-décile.

En somme, ces indicateurs fournissent des aperçus sur la distribution de revenus au sein d'une société. De ce fait, ils reflètent les différences des individus dans divers points de vue comme la situation physique et intellectuelle, les patrimoines, les qualifications, etc. La société doit corriger cette inégalité tout en tenant compte ses ampleurs et ses degrés. Comme ce phénomène est très complexe, il requiert la contribution de tous les niveaux, à cet égard, la tendance actuelle réside dans l'intervention de l'Etat. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II. CONCEPTS SUR L'ROLE DE L'ETAT

L'Etat est un groupement politique doté du pouvoir institutionnalisé qui détient le monopole de la contrainte physique légitime, selon Max Weber¹⁹. De son coté, Richard Musgrave ajoute qu'il est un agent qui assure trois fonctions destinées à corriger les mécanismes du marché à savoir la fonction d'allocation, la fonction de stabilisation et la fonction de redistribution²⁰. Du point de vue de la comptabilité nationale, il est un ensemble des administrations publiques²¹ qui produisent des biens et/ou des services non marchands.

Ainsi, l'Etat figure dans le circuit économique élargi et il tient une place très importante. Pourtant, depuis long temps, la question du rôle de l'Etat débouche des grands débats théoriques. A cet effet, avant d'aborder l'Etat et la redistribution, ce chapitre traite la conception de l'Etat, d'une part, selon les libéraux qui prônent le marché autorégulateur et la faible intervention de l'Etat, et d'autre part, les interventionnistes qui préconisent la régulation de l'économie par l'Etat.

2-1. CONCEPTION DE L'ETAT SELON LES LIBERAUX

Les libéraux prônent le libéralisme et la faible intervention de l'Etat en matière économique d'autant plus que possible. Cette pensée est venue avec les classiques, maintenue par les néoclassiques et l'école autrichienne mais augmentée par l'école du choix publics.

2-1-1. L'Etat minimal du courant classique

Le courant classique est développé principalement par Adam Smith, Thomas Robert Malthus, Jean Baptiste Say et David Ricardo dans un contexte historique et idéologique marqué par la révolution industrielle, le capitalisme et la production manufacturière. Ce courant se fonde sur le libéralisme économique, c'est-à-dire à l'existence de lois naturelles qui conduit l'économie à l'équilibre et à l'efficacité, d'où le principe de "*laissez faire les hommes et laissez passer les marchandises*" de Vincent de Gournay. La propriété privée des moyens de production en débouche.

¹⁹ MAX Weber, *Economie et société*, Economica, Paris, 1971, p.57.

²⁰ MUSGRAVE Richard, *The Theory of Public Finance*, MacGraw Hill, New York, 1959.

²¹ Etat central, collectivités locales, administrations de sécurité sociale et établissements publics

Ce courant met en avant que l'individu est rationnel, à de comportement d'*Homœconomicus*, il cherche ses propres intérêts en maximisant la satisfaction et minimisant les peines. Seul le marché est le meilleur moyen qui satisfait cet individualisme. Ainsi, grâce au mécanisme du marché, par la “*main invisible*” d'Adam Smith, le bien-être de tous se réalise. L'intérêt général passe donc par l'intérêt individuel. De plus, la “*division du travail*”²² d'Adam Smith et la “*loi de débouché*”²³ de J.B. Say soulignent l'importance du marché. Par conséquent, le marché est autorégulateur par la loi de l'offre et de la demande, il permet une allocation optimale des ressources, alors, à priori, il n'y a aucune place pour l'Etat du point de vue économique.

Pourtant, le courant classique reconnaît certaines interventions de l'Etat pour le bon fonctionnement de l'économie de marché. Selon Adam Smith, “*le premier devoir du souverain qui consiste en la protection de la société de la violence et des agressions des autres sociétés indépendantes peut se réaliser au seul moyen d'une force militaire [...] le deuxième devoir du souverain qui consiste en la protection aussi efficace que possible de chaque membre de la société contre l'oppression ou l'injustice de toute autre membre*”²⁴. D'une manière plus simple, ce sont l'armée, la police et la justice (fonctions régaliennes de l'Etat). Puis, il ajoute, “*le troisième devoir du souverain consiste à ériger et maintenir des travaux publics qui, bien que du plus haut intérêt par la société, sont d'une nature telle le profit ne peut jamais couvrir la dépense d'un individu ou d'un petit nombre d'individus, on ne doit pas s'attendre en conséquence à ce qu'ils les entreprennent ou les maintiennent*”²⁵. Cela signifie que le marché n'est pas en mesure de produire certains biens et services faute du rendement et/ou des capitaux engagés très important tels que les constructions des routes. A cet effet, l'Etat doit intervenir, d'une part, en produisant des biens et services collectifs nécessaires au bon fonctionnement de la vie en société et de l'économie ; d'autre part, en incitant les individus à acquérir et à consommer des biens ou services qui leur portent intérêt, par exemple, l'éducation.

Smith prétend donc que les dépenses pour les interventions publiques bénéficient tous et doivent être financées par des impôts. Selon lui, l'assiette de l'impôt doit être fonction de bénéfice retiré par les agents des interventions publiques ou de leurs capacités

²² La spécialisation des tâches entre les agents économiques

²³ La production qui ouvre des débouchés aux produits

²⁴ SMITH Adam, *The Wealth of Nations*, Homewood, III., Irwin Paperbacks, Classics in Economics, III, 1^{ère} édition, p.215 et p.229.

²⁵ *Ibid.*, p.239.

contributives. Cependant, il préfère garder l'équilibre budgétaire en vue d'éviter l'inflation et l'endettement.

2-1-2. L'économie du bien-être néoclassique

Le courant néoclassique est développé dans un contexte économique libéral vers la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle par des auteurs libéraux comme Léon Walras, Vilfredo Pareto et Alfred Marshall. Ce courant cherche à expliquer et à défendre le marché autorégulateur. Léon Walras montre que dans une condition de concurrence pure et parfaite, où l'offre et la demande d'un bien dépend de son prix ainsi que celles des autres biens, un équilibre général connu sous le nom "*équilibre walrassien*" s'établit. Cet équilibre est un équilibre simultané entre les offres et les demandes sur tous les marchés. De plus, Vilfredo Pareto montre que tout équilibre général est un optimum, d'où l'*"optimum de Pareto"* : il n'est pas possible d'améliorer la situation d'un individu sans détériorer la situation d'un autre individu pour des ressources données. Dans ce contexte, l'intervention de l'Etat est inutile.

Cependant, certains auteurs dont Pigou, dans la nouvelle économie du bien-être, montre que la concurrence ne conduit pas toujours à l'efficacité. Pour pallier cette carence, l'Etat doit intervenir²⁶. D'abord, en présence des externalités (conséquences positives ou négatives d'une activité économique), le marché est défaillant pour compenser ses effets (gains ou pertes), l'intervention de l'Etat devient nécessaire en internalisant ces effets externes notamment par le système de taxation de l'auteur des actes, pour les externalités négatives, et par la réglementation ou l'indemnisation des victimes. Ensuite, en matière des biens et services collectifs indivisibles, le coût initial de production s'avère très élevé alors que le coût marginal est nul, alors, l'exclusion par le prix est impossible. De ce fait, les privés ne sont pas en mesure de les produire, par conséquent, cela incombe à l'Etat. En outre, en présence du monopole naturel, les conditions de la concurrence sont violées car le producteur peut baisser le prix sur le marché grâce au rendement d'échelle croissant, qui caractérise ce type de monopole, qui implique une baisse de coût de production unitaire. Dans ce cas, l'intervention de l'Etat est légitime par la nationalisation du monopole naturel et l'établissement du prix au coût marginal. Enfin, dans une situation où l'optimum de Pareto n'est pas atteint, l'Etat doit

²⁶PIGOU Arthur, *The Economic of Welfare*, MacMillan, Londres, 1920, p.68.

choisir la situation optimale possible en fonction de préférence collective nommé “*optimum de second rang*”.

2-1-3. Ecole autrichienne

La première école de Vienne naît vers la fin du XIX^{ème} siècle avec Carl Menger, Eugène von Böhm-Bawerk et Frederich von Wieser, on parle de l'école marginaliste de Vienne. Puis, une deuxième génération apparaît avec Ludwig von Mises, Fredrich August von Hayek et Joseph Schumpeter. Cette école préconise le libéralisme et retient l'idée d'ordre spontané mais certains comme Wieser reconnaît l'intervention Etatique dans la lutte contre les inégalités.

Elle développe la théorie de l'individualisme méthodologique, une démarche qui consiste à analyser les comportements des individus pour appréhender le comportement global de l'économie. Il en résulte donc une agrégation des actions individuelles vers des résultats collectifs. Ainsi, cette école déploie le marginalisme et la valeur d'utilité. Dans son ouvrage, *principe d'économie politique*, Karl Menger formule une théorie subjective de la valeur et développe le concept d'utilité marginale, il en déduit que c'est la dernière unité du bien consommé qui détermine la valeur de l'ensemble et la satisfaction qu'elle procure est moins élevée que la précédente. Par conséquent, Hayek, par son ouvrage *la route de la servitude*, stipule que seul le marché peut rendre compatibles les décisions individuelles des agents avec le respect de leur liberté, il est un processus des informations et des connaissances que chacun et la société toute entière en tirent des bénéfices. Alors, toute intervention de l'Etat, même en matière de lutte contre l'inflation et l'octroi des subventions, modifie la nature du marché et le comportement des agents, elle porte atteinte à la meilleure allocation des ressources en modifiant le prix du marché²⁷. De ce fait, la socialisation de l'économie ne fait que contraindre la liberté.

2-1-4. Ecole du choix public (Public Choice)

Cette école, née aux Etats-Unis, constituée par des économistes comme James Buchanan, N. Niskanen, Gerdon Tullock, George Stigler et B.S. Fray, utilise les instruments d'analyse microéconomique ainsi que les instruments d'analyse économique en science politique pour analyser la rationalité et la cohérence des décisions publiques.

²⁷ HAYEK Frederich, *La route de la servitude*, M-ThGénin, Paris, 1947, p.33.

Ils montrent que les agents de l'administration et les hommes politiques sont des agents économiques agissent en fonction de leur propre intérêt dans le processus de décision et d'action de l'Etat. Ils cherchent à maximiser leur satisfaction telle que le pouvoir, la chance d'être élus ou réélus, la hausse de revenus. En effet, les décisions publiques résultent d'une coalition des décisions privées, elles servent donc l'intérêt des privées. Cette école conclut que l'Etat n'agit pas au service des intérêts de la collectivité, d'où, ses interventions entraînent des effets pervers que le marché. De plus, ce phénomène entraîne de cycle politico-économique par le fait qu'à l'arrivée au pouvoir, les politiciens appliquent de mesures d'austérité et à l'approche des élections, des politiques de relance.

En somme, les libéraux insistent sur le rôle prépondérant du marché et nous confèrent des idées essentielles sur le mécanisme de l'économie du marché. Cependant, des visions qui mettent en avant les interventions de l'Etat en matière économique existent.

2-2. CONCEPTION DE L'ETAT SELON LES INTERVENTIONNISTES

Les interventionnistes préconisent l'intervention de l'Etat dans l'économie. Pour eux, l'Etat joue des rôles importants dans la régulation économique. Dans cette section, on se limite aux mercantilistes, à Marx, à J.M. Keynes et à la théorie de la croissance endogène.

2-2-1. Harmonies économiques du mercantilisme

Le mercantilisme est un courant de pensée du XV^{ème} au XXIII^{ème} siècle formé par les principaux auteurs suivants : Jean Baptiste Colbert, Jean Bodin, Antoine de Montchrestien et John Law. C'est une doctrine économique qui cherche la nature et les conditions d'accroissement des richesses. Pour les mercantilistes, le fondement de la richesse est les stocks d'or et de métaux précieux accumulés par le pays. Cette vision implique une guerre commerciale entre les pays et l'émergence du protectionnisme.

De ce fait, ce courant préconise l'intervention de l'Etat. D'abord, pour maximiser les barrières à l'importation tout en maximisant les débouchés pour ses marchandises. Ensuite, pour aider les entreprises locales à produire et les défendre à l'égard des producteurs étrangers. En outre, pour développer le commerce interne qu'externe, par exemple, la mise en place des infrastructures.

Par ailleurs, les mercantilistes ont une vision très positive de la monnaie qu'ils considèrent comme la richesse et la puissance de l'Etat. De plus, les intérêts de l'Etat sont cohérents avec celles des autres agents, d'où l'Etat est puissant lorsque le commerce et l'industrie se développent, à l'inverse, un Etat puissant favorise le développement de l'industrie et du commerce. Ils sont aussi populationnistes : "Il n'y a de richesse que d'hommes" selon Jean Bodin, car plus l'effectif de la population est élevé, plus la production augmente, ainsi, l'Etat doit inciter la reproduction.

2-2-2. L'Etat chez Marx

La théorie marxiste s'intéresse à la division de la société en deux classes antagonistes, le prolétariat et la bourgeoisie (classe dominante). Selon Marx, l'Etat est au service de ce dernier et il veut renverser cette situation. Ainsi, ses ambitions consistent à instaurer le *communisme*, d'où les trois périodes suivantes : la destruction de l'Etat bourgeois (la période révolutionnaire), le socialisme et la dictature du prolétariat (la période transitoire) et le communisme caractérisé par la libre association de production et l'absence de la division de société en classe antagoniste. Il stipule que : "La socialisation du travail et la centralisation de ses ressorts matériels arrivent à un point où elles ne peuvent plus tenir dans leur enveloppe capitaliste. Cette enveloppe se brise en éclats. [...] Les expropriateurs sont à leur tour expropriés."²⁸.

Deux approches du rôle de l'Etat en découlent, une contestation de l'Etat qui symbolise le pouvoir de la classe bourgeoisie ainsi que l'affirmation de la nécessité de la dictature du prolétariat et un Etat fort. Un Etat fort est un Etat qui peut pratiquer la dictature par : la centralisation et concentration du pouvoir aux mains de l'Etat, la propriété Etatique du sol, l'expropriation de la rente foncière, le monopole Etatique sur le crédit et la banque nationale, le contrôle du transport et la planification industrielle et économique centralisée.

2-2-3. Interventionnisme de John Maynard Keynes

L'arrivée de John Maynard Keynes, après la crise économique mondiale de 1929, connaît un renouveau théorique particulièrement important de la science économique. La "révolution keynésienne" constitue une remise en cause du mécanisme classique de l'équilibre économique fondé sur le marché (la *main invisible* d'Adam Smith) et une rupture

²⁸ MARX Karl, *Le capital*, livre premier, t. III, 1885, p.205.

avec la conception libérale de l'Etat. Elle mène à la conduite de politiques économiques telles que la politique budgétaire et la politique monétaire.

Pour Keynes, la crise de surproduction émane en quelque sorte d'une mal répartition de revenus qui conduit à un certain niveau d'inégalités sociale et économique assez élevé car le marché ne permet pas la meilleure allocation des ressources. Alors, il accuse le marché et la loi de débouché de J.B. Say. Pour lui, le marché présente des défaillances ; pas l'offre qui crée la demande mais l'inverse, la demande future qui incite la production ou l'offre²⁹.

Keynes développe sa théorie sur la base d'une approche systémique, c'est-à-dire du système économique pris dans son ensemble. Il considère par exemples la production globale, les revenus globaux, l'investissement globale, l'épargne globale, les dépenses publiques, la masse monétaire. Cette approche débouche d'une part, la première séparation entre la microéconomie et la macroéconomie, il montre qu'entre ces deux niveaux, il n'y a pas de pont : "no bridge", et d'autre part, la non neutralité de la monnaie³⁰.

Ainsi, il réintroduit l'Etat dans l'analyse économique en développant la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics dans le circuit économique. L'intervention de l'Etat ne porte pas atteinte aux principes individualistes, au contraire, c'est le seul moyen d'éviter la destruction des institutions économiques libérales et de promouvoir la condition d'exercice de l'initiative individuelle.

Le problème majeur de l'économie, aux yeux de Keynes, réside dans le chômage qu'il qualifie involontaire. La théorie classique est incapable de le résoudre. Pour lui, ce chômage trouve son origine dans l'insuffisance de la consommation et de l'investissement. Cependant, il montre que l'économie peut très bien se trouver en équilibre de sous-emploi, c'est-à-dire que le niveau de production ne nécessite pas forcément une quantité de travail qui correspond à la population active disponible³¹.

Pour résoudre ce problème, l'Etat doit agir sur la demande globale composée par la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et les dépenses publiques de l'Etat. Il faut la gonfler en injectant un supplément de revenus (de pouvoir d'achat) pour faire

²⁹ C'est pourquoi les économistes qualifient l'économie keynésienne comme "économie de la demande "

³⁰ Les classiques considèrent que la monnaie n'est qu'une voile

³¹ KEYNES John Maynard, *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*, Payot, Paris, 1969 [1936], p.266.

en sorte que l'économie prend son dynamisme. La demande globale et l'offre globale déterminent à leur tour la *demande effective* qui est au cœur de la théorie keynésienne. Pour ce faire, l'Etat dispose entre ses mains deux politiques à savoir la politique monétaire et la politique budgétaire.

La politique monétaire : les autorités monétaires déterminent la masse monétaire en circulation (l'offre de monnaie), ils contribuent à faire baisser le taux d'intérêt qui entretient une relation inverse avec l'investissement³². Ainsi, les entrepreneurs vont faire un arbitrage entre l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt, si ce dernier est inférieur à la première, l'investissement est avantageux. Keynes met en avance à cet égard le multiplicateur d'investissement qui est l'inverse de la propension marginale à épargner. La diminution du taux d'intérêt implique donc un accroissement de l'investissement, de revenus, et donc, de consommation. De ce fait, la demande globale augmente. Comme l'offre est fonction de la demande, la production va augmenter et les entreprises embauchent plus des travailleurs, dans ce cas, une hausse du volume de l'emploi se produit, une partie du chômage est donc résorber.

La politique budgétaire : pour relancer l'économie, l'Etat peut accroître le déficit public ou déficit budgétaire à travers deux moyens différents. D'une part, il peut augmenter ses dépenses publiques sans toucher le volume de l'impôt, il peut mettre en œuvre par exemple des investissements publics. Cette politique génère un supplément de revenus disponibles qui engendre à son tour une hausse de consommation, et donc, de la demande globale. Par voie de conséquence, elle va allumer le niveau de l'emploi. D'autre part, l'Etat peut diminuer le volume de l'impôt tout en maintenant constant le montant de dépenses publiques. Ca exerce un effet multiplicateur sur le revenu national, donc, un supplément de la demande globale et une résolution d'une partie du chômage³³.

Des économistes accusent ces politiques comme source d'inflation mais Keynes prétend que les effets multiplicateurs garantissent l'augmentation de production et des recettes fiscales. Cependant, pour lui, mieux vaut lutter contre le chômage que contre l'inflation.

2-2-4. La théorie de la croissance endogène

Cette théorie est très développée dans les années 80 par ses principaux auteurs comme Paul Romer, Gregory Mankiw, R. Lucas et Weil. La croissance endogène est un

³²*Ibid.*, p.368.

³³*Ibid.*, p.371.

processus de croissance auto-entretenue, créée à l'intérieur d'un système. Cette croissance repose sur le capital public qui revêt d'une part une forme de capital physique surtout les infrastructures de transport et de communications ; d'autre part, une accumulation en capital humain par l'éducation et la formation ainsi qu'à la recherche. D'où la nécessité de l'intervention de l'Etat et des collectivités publiques en investissant dans ces domaines où se présentent l'imperfection de marché.

Pour Romer, la croissance à long terme est fonction du taux de croissance de la population et de production des idées. Alors, il faut investir sur le *progrès technique* dans la recherche des nouvelles idées par les inventeurs. Ces idées portent intérêts à la société entière car leur utilisation est non rivale avec un rendement croissant. Une innovation produit des externalités entre les firmes, elle diffuse dans des autres sociétés, sa moindre rentabilité incite les agents économiques d'investir dans la recherche et développement qui est à la portée de tous.

A cet égard, l'Etat doit intervenir. D'abord, d'engager un budget suffisant à la recherche et développement : assister les investissements privés et subventionner les activités insuffisamment rentables. De plus, de créer des bonnes institutions qui ne sont que la technologie tels que la bonne gouvernance, le respect de droit de propriété privée, la défense des inventeurs ou innovateurs par le brevet pour les susciter à faire plus des recherches.

Par conséquent, on ne peut pas ignorer la défaillance du marché, cela implique l'entrée en jeu d'autre institution, à savoir l'Etat. Pourtant, ces deux institutions sont complémentaires et interdépendantes selon la Banque mondiale, alors, il faut réduire les interventions économiques de l'Etat en faveur du libéralisme pour relancer l'économie. En effet, il incombe à l'Etat de réduire l'inflation, les déficits publics et la dette externe, d'établir les règles et les institutions ainsi que de fournir de biens et services indispensables aux marchés. Ainsi, l'Etat doit mettre en place un régime de droit, appliquer de politiques sans distorsions, investir dans les services sociaux et produire les bases économiques, et de protéger les plus vulnérables³⁴. Multiples tâches reviennent donc à l'Etat mais la redistribution fait partie des plus essentielles en matière d'inégalité.

³⁴ BANQUE MONDIALE, *L'Etat dans un monde en mutation. Rapport sur le développement dans le Monde* 1997, BANQUE MONDIALE, Washington, 2000, pp.1-4.

2-3. L'ETAT ET LA REDISTRIBUTION

Après avoir vu les différentes conceptions de l'Etat selon les écoles et courants de pensées économiques, cette section met en évidence les rôles de l'Etat en matière de redistribution. On va voir avant tout ce qu'on attend par redistribution, puis, aborder les instruments que dispose l'Etat pour ce faire, et enfin, évoquer le dilemme efficacité-équité.

2-3-1. La redistribution

Nous avons vu dans le chapitre I que les individus n'ont pas les mêmes dotations initiales de facteurs de production, ni d'aptitudes intellectuelles et/ou physiques, ni d'opportunités. Or, le marché peut assurer la création et l'accroissement des richesses mais il détermine les rémunérations des facteurs³⁵ en fonction de leur contribution ou de leur productivité dans le processus de production des biens et services³⁶. Ainsi, les individus ne perçoivent pas le même niveau de revenu, cette répartition primaire est très inégalitaire. Pour être juste, la société doit la modifier par des opérations de redistribution appelées aussi répartition secondaire qui consiste à prélever une partie des revenus sur certains agents économiques pour être transférer aux bénéfices d'autres ou parmi eux-mêmes. Elle justifie la conception de Rawls sur la justice sociale et de Sen sur les capacités car son but est de réduire les disparités des revenus entre les agents. Cette question n'est pas nouvelle, déjà le philosophe Grec Platon estime que les plus riches ne devraient pas gagner plus de quatre fois plus que les plus pauvres.

Il revient à l'Etat de mettre en place ce système de redistribution :

- **Richard Musgrave** définisse les trois fonctions de l'Etat³⁷. Pour *la stabilité macroéconomique*, l'Etat doit réduire les fluctuations économiques par la correction des défaillances du marché sur les externalités, les monopoles naturels et l'existence des biens et services collectifs. En matière *d'allocation des ressources*³⁸, l'Etat doit maximiser le bien-être total de toute la société par la meilleure affectation des facteurs de production disponibles aux différents usages économiques possibles. Il doit assurer donc la production des biens et services collectifs dont tout le monde à besoin. En ce qui concerne *la redistribution*, l'Etat doit repartir entre les individus le bien-être social tout

³⁵ Capital et travail

³⁶ Dans la théorie néoclassique, en fonction de leur productivité marginale

³⁷ MUSGRAVE Richard, *Op.cit.*, p.5.

³⁸ Ressources publiques que privées

en respectant l'efficience dans l'allocation des ressources. De plus, cette redistribution des revenus doit correspondre aux capacités individuelles et à la formation de ces capacités. On peut en déduire que ces trois fonctions sont interdépendantes dans la réduction des inégalités. Il revient donc à l'Etat de veiller l'harmonie économique et sociale toute en tenant compte la liberté.

- **Dans la conception keynésienne**, l'Etat redistribue et cherche le plein emploi, il soutient la demande effective et entretient la force de travail tout en répondant à des besoins sociaux dans le système de protection social et de l'éducation. Keynes à une vision plus large de la redistribution tant sur le plan économique que social et il souligne l'intervention Etatique à l'aide des politiques publiques.
- **William Henry Beveridge** quant à lui met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, pour ce faire, il faut un effort de redistribution. Ainsi, il avance un système de protection social dans lequel tout le monde doit contribuer en fonction de ses ressources, et tout le monde peut en tirer des services ou des indemnités à l'occasion d'une interruption de ses moyens de subsistance. Pour lui, ce système doit laisser une grande place pour les incitations et les efforts.

Il existe deux formes de redistribution :

- Redistribution horizontale : l'ensemble de groupe sont solidaire pour financer la dépense de certains à l'occasion des survenances des risques. Par exemples, les transferts des actifs vers les retraités, les transferts des actifs en bonne santé vers les malades.
- Redistribution verticale : cette redistribution consiste à faire payer plus aux titulaires de revenus élevés mais seuls les plus démunis bénéficient les prestations. C'est la redistribution la plus appropriée dans la lutte contre l'inégalité de revenus.

2-3-2. Les instruments de la redistribution

Dans le cadre de la lutte contre les inégalités et la pauvreté, des instruments de redistributions permettent à l'Etat de concrétiser ses politiques.

2-3-2-1. La fiscalité

Le gouvernement affecte la répartition de revenus à chaque fois qu'il met en place un système d'imposition.

- L'impôt progressif : c'est un impôt dont le taux d'imposition est fonction croissante de la base imposable, plus le montant de l'assiette est important, plus le taux appliqué est élevé. Ce type d'imposition se caractérise par sa cohérence avec le principe de justice sociale dans le fait que les plus démunis bénéficient plus ce système. La liquidation de ce système se fait par tranche de revenus.
- L'impôt sur le revenu négatif : c'est un système d'imposition qui consiste à compléter les revenus des pauvres à l'aide d'une subvention accordée par l'Etat. Par exemple, le gouvernement utilise la formule : $Impôt\ dû = 1/5\ du\ revenu - 20\ 000\ Ar$, si le revenu de l'individu est de 80 000Ar, il perçoit un Impôt négatif de 4 000Ar.

2-3-2-2. Les dépenses publiques

Le budget de l'Etat constitue une arme très puissante en matière de redistribution. L'Etat peut affecter des dépenses publiques qui visent à favoriser la situation des plus démunis : d'une part, par l'intermédiaire du système de sécurité social, soit sous forme des prestations publiques comme le système des soins gratuits et le système d'adduction d'eau potable, soit sous forme des dépenses de transferts telles que l'allocation familiale et la pension de retraite ; d'autre part, à partir des transferts économiques comme les biens et services fournis gratuitement ou semi-gratuitement aux bénéfices des pauvres (nourriture, éducation, sécurité, etc.), les subventions accordées aux ménages les plus pauvres ou aux entreprises producteurs des biens qu'ils consomment davantage. A cet égard, l'investissement en capital humain est le plus important en matière de lutte contre les inégalités, d'où l'importance des dépenses publiques dans les domaines sociaux à savoir l'éducation nationale et la santé publique pour promouvoir la productivité des plus défavorisés.

2-3-2-3. La fixation des prix

L'Etat peut agir directement sur l'économie en modifiant le prix fixé par le marché. Elle justifie le principe de Maximin de Rawls. Notamment, la définition d'un salaire minimal sur le marché du travail, la fixation des prix de certains produits agricoles pour garantir un certain niveau de revenus des paysans.

Cependant, aucun système n'est parfait, le problème réside dans le dilemme entre efficacité et équité.

2-3-3. Limite de la redistribution : dilemme efficacité-équité

La lutte contre les inégalités fait partie des tâches les plus compliquées de l'Etat, il n'est pas facile de choisir la solution optimale. La politique de redistribution menée par l'Etat peut entraîner des distorsions au niveau de l'allocation des ressources, elle peut conduire à des effets pervers à cause du conflit qu'existe entre efficacité et équité.

Au sens de Pareto, l'optimum est atteint lorsqu'on ne peut pas accroître le bien-être d'un individu sans détériorer celle d'un autre. Or, les prélèvements très élevés auprès des contribuables ainsi que les transferts accordés aux individus, jugés pauvres, peuvent leur démotiver à travailler plus. Pour le cas de l'impôt progressif, plus un individu touche un montant important, plus il paye beaucoup d'impôt, de son côté, plus son revenu est élevé, moins le bien-être procuré par un revenu supplémentaire est important, par conséquent, sa motivation de *travailler plus* diminue. Prenons aussi le cas du programme de lutte contre la pauvreté. Supposons que l'Etat assure un revenu minimal de 100 000Ar par mois pour chaque famille, si la famille gagne moins, l'Etat paie la différence. A ce propos, si un chef de famille travail à temps plein, il touche 100 000Ar et l'Etat lui accorde une subvention de 0Ar. Pour minimiser sa peine, il décide de réduire 2h par jour son temps de travail et ne touche que 80 000Ar par mois, dans ce cas, il bénéficie un transfert de 20 000Ar de la part de l'Etat. Ca lui arrange mieux mais cette famille tombe dans un piège de pauvreté.

Nous pouvons en tirer que l'entrée en jeu de l'Etat peut provoquer une *trappe à l'inactivité* et une perte de bien-être collectif qu'individuel. Cela nécessite donc des interventions où les impacts économiques sont neutres et acceptables. Pourtant, la persistance des inégalités justifie l'intervention Etatique. Ainsi, les politiques publiques associées en matière de lutte contre les inégalités à Madagascar seront traitées dans la partie suivante.

PARTIE II. LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES EN MATERIE DE LUTTE CONTRE LES INEGALITES A MADAGASCAR

Après avoir vu les conceptions théoriques des inégalités et du rôle de l'Etat, cette seconde partie sera consacrée à l'étude de cas de Madagascar. Ce dernier est réputé par la pauvreté de sa population et de ses grandes potentialités économiques. Alors, à priori, des inégalités y persistent et l'Etat ne s'en occupe pas fortement. On va vérifier ça, en effet, des données, les plus récentes possibles, issues de l'INSTAT, des différents ministères et des organismes seront utilisées pour mieux appréhender notre situation en matière d'inégalité et les interventions Etatiques à ce propos.

Ainsi, le troisième chapitre analyse les inégalités à Madagascar si le quatrième consacre aux politiques publiques mises en œuvre par l'Etat.

CHAPITRE III. ANALYSE DES INEGALITES A MADAGASCAR

Lutter contre les inégalités équivaut à dire, en quelque sorte, lutter contre la pauvreté. Depuis long temps, Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres du monde et caractérisé par des inégalités intenses.

En 2010, la population malgache est estimée à 20 000 000 habitants dont 80% en milieu rural contre 20% en milieu urbain. Selon l'Enquête Périodique auprès des Ménages de l'INSTAT pour cette même année, le ratio de pauvreté est de 75,6%. Ce ratio est de 54,2% en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural s'élève à 82,2%, ce qui accuse une pauvreté très intense en milieu rural. Sous un autre angle, selon le Groupe socio-économique du chef de ménage, ce ratio n'est que 35,8% pour les cadres supérieurs et arrive jusqu'à 97,4% pour les petits exploitants agricoles. La pauvreté varie donc en fonction des activités de la population. D'une autre manière, selon le milieu, par région, ce ratio est élevé dans la région Atsimo Atsinanana : 94,5% s'il est de 54,4% à DIANA. En effet, la pauvreté varie aussi dans l'espace. Tous les ratios précités sont les deux extrêmes : le plus élevé et le plus bas.

Si on prend comme mesure d'inégalité ces taux de pauvreté car il intègre beaucoup des variables, l'écart entre les riches et les pauvres malgaches est très élevé. Par contre, ces écarts ne sont que les effets des inégalités. Ces derniers sont l'objet même du présent chapitre. Ainsi, on va commencer l'analyse des inégalités à Madagascar par l'inégalité de revenus, puis par l'inégalité de consommations, après par l'inégalité de conditions de vie et pour en terminer, par l'inégalité de potentialités.

3-1. INEGALITE DE REVENUS

La partie théorique nous démontre que le revenu est très important en matière des inégalités. Il détermine la capacité des individus et des ménages à satisfaire leurs besoins. A Madagascar, selon l'Enquête Périodique auprès des Ménages en 2010, le niveau des revenus salariaux annuels moyens est estimé à 1 388 000 Ar, soit 116 000 Ar par mois. Ces chiffres connaissent une hausse annuelle moyenne de 6,9% au cours des cinq dernières années. De plus, une hausse de 10% par an est à la portée des fonctionnaires. Cependant, le niveau de salaire des individus ou des ménages varie selon différents critères.

➤ Si on se réfère à *l'analyse spatiale*, le salaire annuel moyen est de 1 661 000 Ar en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, il est de 1 161 000 Ar. Les salariés urbains sont mieux rémunérés par rapport aux salariés ruraux.

➤ *Sur le niveau d'instruction des gens*, le salaire est fonction croissante du diplôme, cette hypothèse est avérée à Madagascar. Pour ceux qui ont fréquentés l'université, leur salaire annuel moyen vaut 2 839 000 Ar, pour les salariés de niveau secondaire, ils touchent environ 1 601 000 Ar par an contre 830 000 Ar ceux de niveau primaire. Pour ceux qui n'ont pas été fréquentés l'école, ils ne touchent annuellement que 676 000 Ar en moyenne. Sous cet axe, les plus fortes revenus sont en moyenne 4,2 fois plus élevés aux plus faibles. Ce ratio dépasse déjà la norme imposée par le philosophe Grec Platon.

➤ *En ce qui concerne le genre*, le tableau ci-après montre l'inégalité entre les hommes et les femmes du point de vue du salaire :

Tableau 1 : Revenus salariaux annuels moyens selon le genre, et selon le niveau d'instruction (en millier d'Ar)

| Niveau d'instruction | Masculin | Féminin | Ensemble |
|-----------------------------|--------------|--------------|-----------------|
| Sans instruction | 659 | 552 | 616 |
| Primaire | 901 | 681 | 830 |
| Secondaire | 1 680 | 1 451 | 1 601 |
| Supérieur | 3 078 | 2 462 | 2 839 |
| Ensemble | 1 471 | 1 235 | 1 388 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.63.

Ainsi, sur l'ensemble, les hommes touchent en moyenne 1 471 000 Ar alors que les femmes ne se contentent que 1 235 000 Ar, c'est-à-dire, 84% de ce que les premiers touchent. Cet écart trouve son maximum au niveau d'instruction secondaire, il s'élève à 86,76%. Ce rapport est de 65% en 2005. Cela signifie qu'entre ces deux années, il réduit de façon significative grâce aux efforts des femmes militantes mais aussi de la volonté politique de l'Etat.

➤ *Du point de vue régional et selon le CSP*, l'inégalité de revenus est très criante.

Le tableau ci-après illustre ça :

Tableau 2 : Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et la région (en millier d'Ar)

| Région | Cadre supérieur ou moyen | Ouvrier ou salarié qualifié | Ouvrier non qualifié | Ensemble |
|---------------------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|--------------|
| Analamanga | 3 921 | 1 891 | 711 | 1 586 |
| Vakinankaratra | 2 238 | 1 405 | 542 | 1 047 |
| Itasy | 2 221 | 1 293 | 391 | 896 |
| Bongolava | 2 648 | 1 244 | 699 | 1 217 |
| Matsiatra Ambony | 2 934 | 1 524 | 444 | 1 367 |
| Amoron'i Mania | 2 030 | 1 344 | 466 | 1 204 |
| Vatovavy Fitovinany | 2 507 | 1 817 | 446 | 997 |
| Ihorombe | 2 509 | 1 987 | 942 | 1 572 |
| Atsimo Atsinanana | 3 082 | 1 569 | 354 | 1 301 |
| Atsinanana | 3 307 | 1 267 | 695 | 1 611 |
| Analanjirofo | 1 588 | 1 975 | 608 | 1 343 |
| Alaotra Mangoro | 2 356 | 1 655 | 533 | 1 084 |
| Boeny | 2 974 | 2 035 | 896 | 1 543 |
| Sofia | 1 322 | 2 290 | 691 | 1 364 |
| Betsiboka | 2 585 | 1 454 | 347 | 1 116 |
| Melaky | 2 013 | 1 310 | 878 | 1 287 |
| Atsimo Andrefana | 2 470 | 1 506 | 486 | 1 023 |
| Androy | 2 063 | 716 | 409 | 1 139 |
| Anosy | 3 140 | 1 785 | 652 | 1 504 |
| Menabe | 1 744 | 1 760 | 825 | 1 416 |
| DIANA | 3 062 | 1 794 | 869 | 1 668 |
| SAVA | 1 746 | 1 799 | 479 | 1 497 |
| Ensemble | 2 870 | 1 789 | 630 | 1 388 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.62.

L'observation montre que la disparité entre les régions n'est pas très significative. A DIANA et Atsinanana, le niveau de revenu dépasse 1 600 000Ar alors qu'il est inférieur à 1 000 000Ar dans la région de Vatovavy Fitovinany et d'Itasy. Pourtant, ce tableau dévoile aussi les revenus annuels moyens un peu plus détaillées de la population Malgache. Les ménages dirigés par les cadres supérieurs ou moyens à Analamanga enregistrent un revenu moyen de 3 921 000 Ar, les plus désavantagés sont celles dirigés par des ouvriers non qualifiés à Betsiboka, ils ne touchent que 347 000Ar. Ce qui signifie que les plus riches à Madagascar touchent 11,40⁽¹⁾ fois, en moyenne, plus que les plus pauvres.

➤ De plus, on ne peut pas ignorer *l'inégalité de revenus entre la branche d'activité* que le tableau suivant expose :

Tableau 3 : Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la branche d'activité (en millier d'Ar)

| Branche d'activité | Cadre supérieur ou moyen | Ouvrier ou salarié qualifié | Ouvrier non qualifié | Ensemble |
|---------------------------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|--------------|
| Agriculture/ primaire | 1 363 | 1 233 | 514 | 674 |
| Industrie alimentaire | 1 983 | 1 982 | 1 273 | 1 676 |
| Textile | 1 391 | 1 208 | 887 | 1 069 |
| BTP/HIMO | 3 515 | 1 828 | 839 | 1 314 |
| Autres industries | 2 583 | 1 934 | 698 | 1 205 |
| Commerce | 3 089 | 1 680 | 785 | 1 284 |
| Transport | 5 176 | 1 834 | 863 | 1 427 |
| Santé privée | 3 339 | 1 177 | 616 | 1 269 |
| Enseignement privé | 2 067 | 1 420 | 449 | 1 497 |
| Administrations publiques | 3 023 | 2 093 | 739 | 2 360 |
| Autres services privés | 3 380 | 1 871 | 463 | 836 |
| Ensemble | 2 870 | 1 789 | 630 | 1 388 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.63.

Vu d'ensemble, les salariés les moins rémunérés se pénètrent toujours dans l'agriculture, leurs revenus salariaux moyens s'élèvent à 674 000 Ar alors que celles des administrations publiques montent à 2 360 000 Ar, c'est-à-dire, trois fois plus que celles des premiers. Ici, il convient de noter que la population dans la branche d'activité agriculture/primaire aboutit 16 100 000 habitants si elle n'aboutit que 480 000 habitants dans les administrations publiques. Sous un autre angle, les cadres supérieurs ou moyens de la branche transport manient 5 176 000 Ar en moyenne, soit 11,52⁽²⁾ fois plus élevé de ce qui revient aux ouvriers non qualifiés de l'enseignement privé (449 000 Ar par an).

Par conséquent, la moyenne de (1) et (2) est de 11,41. Ce chiffre accuse que les plus riches perçoivent 11,41 fois plus de revenus, en moyenne, que les plus pauvres. Beaucoup des Malgaches vivent encore au-dessous du seuil de pauvreté, ce dernier est évalué à environ 468 800 Ar par tête par an. On doit maximiser donc leurs revenus en vertu du principe de "Maximin" de John Rawls pour instaurer la justice. Cependant, il faut souligner que ces revenus très bas sont fortement liés à la faible productivité des Malgaches à cause de non qualification et des vulnérabilités des travailleurs, mais aussi de la situation d'emplois inadéquats. L'Etat doit donc promouvoir l'éducation et la formation professionnelle tout en améliorant l'emploi et l'état de santé des Malgaches. Cependant, ces caractéristiques des revenus produisent des impacts sur l'inégalité de consommation.

3-2. INEGALITE DE CONSOMMATION

Le niveau de consommation renvoie le niveau du bien-être individuel et collectif ainsi que le niveau de vie des agents. Il détermine une grande partie de satisfaction des besoins de ces derniers. De cela, le concept « capacités » d'Amartya Sen peut être appréhendé en fonction de ce niveau de consommation. Ici, on aborde la consommation moyenne annuelle par tête à Madagascar avant d'analyser l'inégalité de consommation des ménages.

3-2-1. Consommation moyenne annuelle par tête

L'évaluation de consommation en quantité demeure impossible à l'échelon national grâce aux diversités des biens et des services. De ce fait, les données qu'on utilise l'expriment en terme monétaire, plus précisément, suivant les prix dans le capital, Antananarivo. En 2010, le niveau de consommation moyenne annuelle par tête dans un ménage situe à 404 000 Ar pour un seuil de pauvreté de 468 800 Ar. Elle est plus importante à Analamanga et DIANA : plus de 560 000 Ar par tête, elle tombe à 198 000 Ar par tête à Androy. Cela prouve une grande disparité du niveau de consommation par tête dans l'espace.

De plus, la disparité du niveau de consommation subsiste selon le groupe socio-économique du chef de ménage. Le tableau ci-après illustre cette situation :

Tableau 4 : Niveau de consommation moyenne, par tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu (en millier d'Ar)

| Groupe Socio-économique | Urbain | Rural | Ensemble |
|----------------------------------|------------|------------|------------|
| Cadre supérieur | 1434 | 1107 | 1227 |
| Cadre moyen ou agent de maîtrise | 1097 | 743 | 912 |
| Ouvrier ou salarié qualifié | 813 | 585 | 698 |
| Ouvrier ou salarié non qualifié | 633 | 377 | 486 |
| Manœuvre | 490 | 339 | 386 |
| Stagiaire rémunéré | 549 | 328 | 396 |
| Indépendant | 742 | 438 | 549 |
| Chômeur | 781 | 359 | 561 |
| Inactif | 801 | 536 | 652 |
| Petit exploitant agricole | 367 | 294 | 303 |
| Moyen exploitant agricole | 414 | 338 | 347 |
| Grande exploitant agricole | 527 | 534 | 533 |
| Pêcheur | 445 | 281 | 312 |
| Ensemble | 606 | 352 | 404 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.208.

Un ménage dirigé par un cadre supérieur réalise une consommation moyenne annuelle par tête de 1 227 000 Ar alors que celle d'un pêcheur et d'un petit/moyen exploitant agricole enregistre moins de 350 000 Ar. Cette consommation par tête peut s'expliquer par le niveau d'instruction du chef de ménage, plus il suit de longues études, plus son revenu gonfle. De son côté, en milieu urbain, ce niveau de consommation est presque le double qu'en milieu rural. Ainsi, l'ensemble des cadres et des ouvriers comportent 10% de la population et 18% de la consommation totale. Les agriculteurs forment 72% de la population et 59% de la consommation.

Si on partage par quintile de consommation par tête, on obtient le tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition de la population par quintile de consommation par tête

| Quintile | Consommation par tête comprise entre |
|---|--------------------------------------|
| 1 ^{er} quintile=les plus pauvres | moins de 179 000 Ar |
| 2 ^{ème} quintile | entre 179 000 Ar et 257 000 Ar |
| 3 ^{ème} quintile | entre 257 000 Ar 347 000 Ar |
| 4 ^{ème} quintile | entre 347 000 Ar et 511 000 Ar |
| 5 ^{ème} quintile=les plus riches | supérieur à 511 000 Ar |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.210.

Ce tableau retrace l'inégalité entre les individus. 6% de la consommation totale annuelle reviennent au 20% les plus pauvres de la population alors que 47% sont accaparées par le 20% les plus riches.

3-2-2. Inégalité de consommations des ménages

3-2-2-1. Rapport entre différents déciles de consommation par tête

Tableau 6 : Rapport entre différents déciles de consommation par tête

| Groupes | p90/p10 | p90/p50 | p10/p50 | p75/p25 | p75/p50 | p25/p50 |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Rapport de consommation | 5,418 | 2,463 | 0,455 | 2,283 | 1,536 | 0,673 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.243.

Le rapport désigne les valeurs de consommation des ménages par tranches. Il en résulte que les 10% les plus pauvres consomment 5,418 fois moins que les 10% les plus riches.

3-2-2-2. Coefficient de Gini selon le milieu et selon les régions

Ici, on ne prend que les six régions les plus égalitaires et les plus inégalitaires de notre île.

Tableau 7 : Indices d'inégalité, selon le milieu, et selon les régions

| | Indice de Gini |
|-------------------|----------------|
| Ensemble | 0,40266 |
| Urbain | 0,41841 |
| Rural | 0,37026 |
| Analamanga | 0,40762 |
| Itasy | 0,30611 |
| Atsimo Atsinanana | 0,29798 |
| Analanjirofo | 0,39141 |
| Atsimo Andrefana | 0,43742 |
| Androy | 0,41557 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.243.

Le coefficient de Gini en 2010 est élevé à 0,403, il accuse l'intensité d'inégalité de consommation à Madagascar. Il enregistre même une augmentation de 0,038 par rapport à celui de l'année 2005. L'inégalité reste plus forte dans les milieux urbains (0,418) que dans les milieux ruraux (0,370) ; si on les compare à celles de 2005, ces coefficients se heurtent respectivement une hausse de 0,013 et de 0,035. Cependant, la pauvreté persiste davantage dans les milieux ruraux, cela nous amène à dire que presque toutes les populations rurales sont pauvres. Autre que les revenus et d'autres facteurs, le développement du commerce international permet d'expliquer une partie de cette inégalité. L'importation bénéficie davantage les couches de population riche qui renferment plus des moyens entre leurs mains. La plupart de ces derniers sont des citadins, ce qui explique la force de ce type d'inégalité aux milieux urbains où on trouve beaucoup des pauvres. Ainsi, la hausse par rapport en 2005 peut s'expliquer par la hausse de notre importation en produits de consommation courante.

On constate aussi, d'après ce tableau, que la région d'Atsimo Andrefana, d'Androy et d'Analamanga représentent les régions les plus inégalitaires. Par contre, la région d'Atsimo Atsinanana, d'Itasy et d'Analanjirofo sont les plus égalitaires. Ici, du point de vue régionale, la corrélation entre inégalité et pauvreté n'est pas très remarquable : seul Analamanga dispose un ratio de pauvreté moins de 60%, à Atsimo Andrefana, il est de 80% à 90% s'il va ailleurs à Androy, or ces régions sont tous très inégalitaires ; pour les trois régions les plus égalitaires, ce ratio est de 60% à 70% à Itasy, 80% à 90% à Analanjirofo et plus de 90% à Atsimo

Atsinanana. Cependant, ces trois régions les plus inégalitaires consacrent beaucoup dans l'agriculture telle que la riziculture.

En somme, l'inégalité de consommation persiste à Madagascar, cela implique une divergence du niveau de bien-être des individus et des ménages. Cette divergence devient encore plus significative avec l'inégalité de condition de vie.

3-3. INEGALITE DE CONDITION DE VIE

Le PNUD intègre dans la mesure de développement et de pauvretés humaines la condition de vie. Cette dernière constitue un facteur déterminant aussi bien sur la vie d'un groupe social que celle de ses membres, elle conditionne aussi la capacité productive des agents, alors, de leurs activités économiques et sociales, de leur revenu, de leur consommation, etc. On mesure la condition de vie par l'accès d'un groupe ou d'un individu à certains biens et services publics. D'où son importance à l'étude des inégalités. Ici, on se limite à l'éducation et à la santé à Madagascar.

3-3-1. Education

Nous avons déjà évoqué l'importance du capital humain dans la théorie de la croissance endogène. De ce fait, il est nécessaire d'appréhender le domaine de l'éducation. A cet égard, l'alphabétisation joue un rôle prépondérant. Il existe une corrélation positive entre ce dernier et niveau de vie ce que le tableau suivant expose :

Tableau 8 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le quintile de consommation de ménage (en %)

| Quintiles | Plus pauvres | Quintile 2 | Quintile 3 | Quintile 4 | Plus riches | Ensemble |
|------------------------|--------------|------------|------------|------------|-------------|----------|
| Taux d'alphabétisation | 49 | 63 | 70 | 77 | 88 | 70 |

Source : INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.155.

Ce taux augmente jusqu'à 88% pour les 20% des ménages les plus riches, il tombe à 49% pour ceux des plus pauvres. Ce qui renvoie que les pauvres sont davantage analphabètes. Cette situation enferme les pauvres dans la pauvreté et leur exclut de la civilisation, même la plus ancienne. Ce taux même est le fruit de la pauvreté, d'une part, faute des moyens, beaucoup des parents n'arrivent pas à subvenir les charges scolaires de leurs enfants ; d'autre part, le coût d'opportunité est élevé, les enfants occupent déjà des travaux dès leur jeune âge,

surtout dans le milieu rural. De plus, une mauvaise institution sur l'éducation persiste encore, surtout entre garçon et fille.

Toutes ces hypothèses restent valables pour le taux brut de scolarisation³⁹ donné par le tableau suivant :

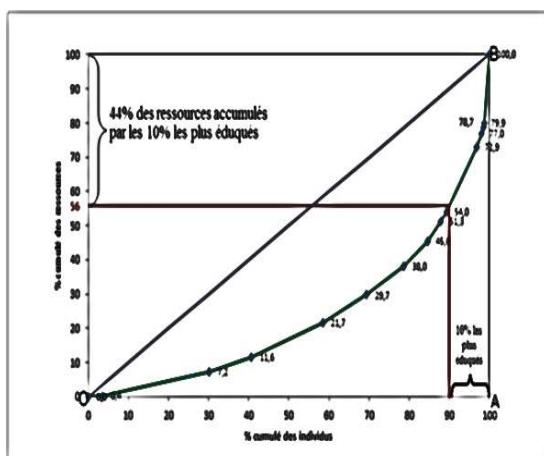
Tableau 9 : Taux brut de scolarisation selon le milieu et selon le genre (en %)

| Cycles | Rural | | | Urbain | | | Ensemble | | |
|-------------|--------|-------|----------|--------|-------|----------|----------|-------|----------|
| | Garçon | Fille | Ensemble | Garçon | Fille | Ensemble | Garçon | Fille | Ensemble |
| Préscolaire | 14,6 | 13,2 | 13,9 | 40,8 | 42,7 | 41,7 | 19,1 | 18,3 | 18,7 |
| Primaire | 117,2 | 117,1 | 117,2 | 122,9 | 120,3 | 121,7 | 118,3 | 117,6 | 118,0 |
| Collège | 39,3 | 35,6 | 37,5 | 67,1 | 73,5 | 70,2 | 44,7 | 42,7 | 43,7 |
| Lycée | 8,5 | 7,6 | 8,1 | 48,2 | 40,2 | 44,1 | 16,5 | 15,1 | 15,8 |
| supérieur | 1,0 | 0,9 | 1,0 | 5,5 | 4,9 | 5,1 | 2,0 | 1,8 | 1,9 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.160.

Ce tableau affiche que le TBS au milieu rural où les pauvres habitent davantage est inférieur à celle du milieu urbain dans tous les niveaux. Il faut ajouter ici que ce contexte est dû à l'insuffisance des infrastructures et à la mauvaise qualité de services éducatifs au milieu rural. C'est aussi le cas pour les filles et les garçons sauf au collège du milieu urbain où le TBS des filles dépasse le TBS des garçons car, dans ce cas, plus des garçons quittent l'école au niveau primaire par rapport aux filles. Il faut remarquer que plus le niveau est élevé, plus ce taux diminue quelque soit le milieu et le genre.

De plus, les ressources éducatives à Madagascar en 2010 représentent des fortes inégalités entre les niveaux que représente le graphique suivant :



Graphique n°3 : Courbe de Lorenz qui représente l'équité dans la distribution des ressources éducatives à Madagascar en 2010

Source : MEN, *Plan Intérimaire de l'Education*, MEN, Antananarivo, 2012.

³⁹ Rapport de l'effectif total des élèves du cycle et l'effectif de la population d'âge scolaire de ce cycle

Cette figure montre la mal répartition des ressources éducatives à Madagascar, elle nous permet d'aborder la répartition des ressources éducatives suivantes selon le cycle :

- EPP : 81.25% des étudiants et 41% des ressources éducatives,
- CEG : 15.07% des étudiants et 28.5% des ressources éducatives,
- Lycée : 2.67% des étudiants et 7.5% des ressources éducatives,
- Université : 1% des étudiants et 23% des ressources éducatives.

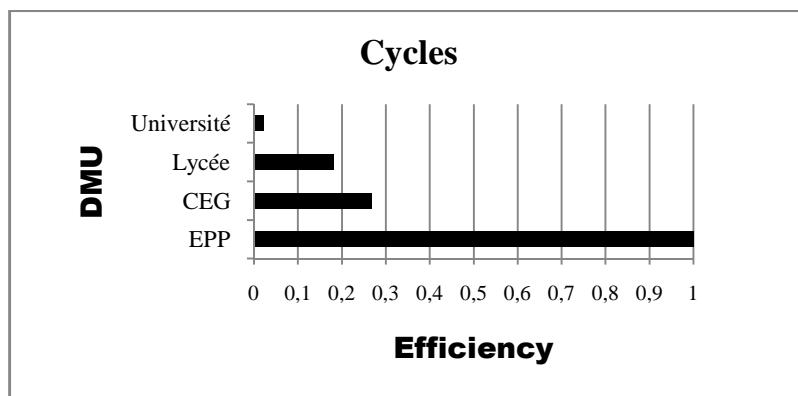
L'outil en analyse des données « *Data Envelopment Analysis* » (D.E.A.) nous permet d'analyser l'efficacité de ces affectations des ressources par l'Etat, elle figure dans le tableau suivant :

Tableau 10 : DEA-Solver orienté input (CCR-I) des ressources éducatives à Madagascar

| No. | DMU | (I) Ressources publiques (en %) | (O) Etudiants (en %) | Score | Rang |
|-----|------------|---------------------------------|----------------------|------------|------|
| 1 | EPP | 41 | 81,25 | 1 | 1 |
| 2 | CEG | 28,5 | 15,07 | 0,26682645 | 2 |
| 3 | Lycée | 7,5 | 2,67 | 0,17964308 | 3 |
| 4 | Université | 23 | 1,01 | 2,22E-02 | 4 |

Source : effort personnel

Ainsi, la représentation graphique d'efficacité de l'Etat en découle :



Graphique n°4 : Efficacité de l'Etat dans l'affectation des ressources éducatives

Source : effort personnel

D'après ce graphique, l'Etat est seulement efficace au niveau des EPP et cette efficacité diminue au fur et à mesure que le cycle augmente. Il est bien de remarquer que cette efficacité est relative mais non pas absolue. En effet, des gaspillages des ressources existent au GEG, au Lycée et surtout aux universités. De ce fait, l'Etat doit diminuer les ressources allouées à ces niveaux selon le modèle DEA, alors, cette inégalité est moins utile, il faut la corriger en cherchant l'équité. Pourtant, l'Etat doit tenir compte les diversités entre les cycles.

Ainsi, l'injustice, la mauvaise répartition des biens et des services et l'exclusion règnent en matière d'éducation. Alors, il faut que l'Etat agit sérieusement dans ce domaine tout en tenant compte les quintiles de la population, le genre et le milieu si on veut réduire ces inégalités.

3-3-2. Santé

L'état de santé des agents affecte leur capacité d'accomplir leurs activités. Il s'avère donc nécessaire d'appréhender l'accessibilité des citoyens aux soins, en cas de maladie. Pour Madagascar, en 2010 selon le rapport de l'INSTAT, le taux d'incidence national des maladies est de 12,4%. Il varie selon les régions, au delà de 15% pour Analanjirofo, SAVA et Atsinanana mais les plus vulnérables se trouvent à Androy avec un taux de 20% ; par contre, on enregistre un taux inférieur à 10% dans les régions d'Atsimo Atsinanana, Itasy, DIANA, Analamanga et à 5% dans la région d'Ihorombe. Les populations défavorisées résident davantage dans les zones rurales. De plus, le taux le plus important est observé chez le quintile le plus riche des populations rurales qui est présenté par le tableau suivant :

Tableau 11 : Incidence des maladies par quintile de consommation (en %)

| Quintiles | Plus pauvres | Quintile 2 | Quintile 3 | Quintile 4 | Plus riches | Ensemble |
|------------------------|--------------|------------|------------|------------|-------------|----------|
| Incidence des maladies | 13,2 | 11,6 | 11,4 | 11,5 | 14,3 | 12,4 |

Source : INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.133.

Pour mieux comprendre la situation, il est important de voir la consultation de ceux qui sont malades. Dans l'ensemble du pays, 32,7% des malades vont consulter un ou des lieux de consultation, ce taux varie de 19,1% à 50,8% dans les régions, ce dernier représente la région d'Itasy. A l'opposé, Vakinankaratra et Amoron'i Mania disposent les plus faibles proportions. Les citadins consultent mieux que les ruraux avec un taux respectivement de 39,1% et de 31,2%, cela est valable pour toutes les régions mais échappe la région d'Androy pour la raison que son taux d'incidences des maladies est très élevé dans les zones rurales (23%) par comparaison avec celles de zones urbaines (17%). Suivant les Groupes Socio-économiques du chef de ménage, les ménages dirigés par un chef salarié détiennent les taux de consultation les plus importants, surtout pour ceux de cadre moyen ou d'agent de maîtrise. Par contre, ceux dont le chef du ménage est un cadre supérieur et inactif possèdent les taux de consultation les plus bas.

Les motifs de non consultation varient. Pour toutes les régions, et surtout aux milieux ruraux, l'éloignement des centres de consultation, les problèmes financiers et la non gravité de la maladie sont les principaux. Pour les ménages d'un cadre supérieur, c'est l'éloignement par rapport à la formation sanitaire et la non gravité de la maladie, pour les autres groupes socio-économiques, les problèmes financiers constituent la principale raison. De plus, la consultation est censée inutile pour certains ménages et individus.

Ainsi, la consultation est fortement liée au centre de consultation et du coût de traitement de la maladie. Premièrement, les centres de santé publics accueillent 66% des consultations, ce taux dépasse 80% dans les régions d'Anosy, Androy, Ihorombe et Haute Matsiatra. 20% des consultations se font dans les cliniques et les médecins privés, ce taux est plus élevé à Analamanga. Selon les milieux, le nombre des centres de consultation et des médecins dans les zones urbaines dépasse largement à celle de zones rurales, le cas est pareil pour les médicaments. Ce sont les CSB2 et les médecins privés qui constituent les premiers centres de consultation, si les premiers sont les plus importants en milieu rural, ce n'est pas le cas en milieu urbain. Il faut souligner aussi que plus le niveau du centre de consultation augmente, plus les ruraux le consultent moins que les citadins. Deuxièmement, en ce qui concerne le coût de traitement de maladie (consultation et médicament), sa valeur médiane arrive à 6 000 Ar par individu dans tout Madagascar. Ca dépasse 10 000 Ar dans les régions de Menabe, Betsiboka et DIANA, pour ce dernier, ça peut aller jusqu'à 18 000 Ar. Par contre, dans les régions d'Atsimo Atsinanana, Androy, Matsiatra Ambony, ce coût reste encore moins de 4 000 Ar et tombe à 3 000 Ar à Vatovavy Fitovinany. Dans les milieux urbains, ce coût atteint le montant de 8 400 Ar, c'est-à-dire plus d'une fois et demi à celle des milieux ruraux (5 000 Ar) qui peut s'expliquer par la performance des soins dans les zones urbaines.

Par conséquent, l'inégalité se manifeste aussi en matière de santé. Comme ce domaine relève surtout du domaine public, l'Etat en a une grande part de responsabilité. Pourtant, l'inégalité se manifeste aussi dans les potentialités des individus et des ménages.

3-4. INEGALITE DE POTENTIALITE

Le bien-être des ménages peuvent également appréhendé à partir des biens qu'ils possèdent. On utilise ici des données de l'INSTAT en 2010. D'une manière générale, le taux de possession des biens est élevé dans les régions d'Analamanga (notamment 82% pour les chaises, 52,5% pour les téléphones portables et 38,7% pour les radios-cassettes) et de

Vakinankaratra (respectivement 64,2%, 35,3% et 9,9%). Il est très faible dans les régions de Melaky (respectivement 26,2%, 4,9% et 5,5%) et de Vatovavy Fitovinany (respectivement 23,5%, 9,3% et 3,1%).

Si on se réfère au milieu de résidence, le taux de possession des maisons s'élève à 89,4% dans les milieux ruraux contre 68,7% dans les milieux urbains, il faut souligner qu'aux milieux ruraux, la quasi-totalité des maisons reste classique, voire même traditionnelle; pour les lampes à pétrole artisanales, il est de 56,9% en milieu urbain et 87,8% en milieu rural ; en ce qui concerne les téléphones portables, ce taux arrive à 52,6% pour les citadins, ce qui dépasse largement celle des ruraux (17,2%). Pour les autres biens, ce taux varie en fonction des biens et des besoins de la population, quelque fois, il est élevé chez les ruraux, quelques fois l'inverse.

Par ailleurs, la durée moyenne de possession des biens permet aussi d'appréhender la condition de vie des ménages. En principe, les riches remplacent fréquemment leurs biens car ils sont plus aisés financièrement. La durée moyenne de possession des équipements agricoles, des meubles et des appareils audiovisuels est plus élevée en milieu urbain si c'est le cas en milieu rural pour les moyens de transport à deux roues. Cette situation affiche la différence des besoins de la population selon le milieu. A propos du niveau de vie de la population, le tableau ci-après présente le taux de possession de certains biens selon le quintile de consommation :

Tableau 12 : Taux de possession de certains biens selon le quintile de consommation (en %)

| Biens | Plus pauvres | Quintile 2 | Quintile 3 | Quintile 4 | Plus riches |
|----------------------|--------------|------------|------------|------------|-------------|
| Maisons | 94,4 | 92,3 | 88,9 | 84,9 | 72,1 |
| Chaises | 22,0 | 33,6 | 45,2 | 59,6 | 77,4 |
| Lits | 55,2 | 66,9 | 76,5 | 82,6 | 91,1 |
| Natte | 84,5 | 81,5 | 78,3 | 71,0 | 55,6 |
| Machines à coudre | 2,4 | 4,5 | 5,3 | 9,4 | 19,1 |
| Radios-cassettes | NS | NS | 2,6 | 9,2 | 37,1 |
| Postes TV | 21,4 | 31,3 | 40,2 | 47,1 | 45,3 |
| Bicyclettes | 7,2 | 7,3 | 13,8 | 24,8 | 55,3 |
| Téléphones portables | 4,1 | 7,3 | 13,8 | 24,8 | 55,3 |
| Lecteurs | NS | NS | 1,3 | 6,2 | 31,3 |

Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, p.198.

Alors, le taux de possession des biens augmente au fur et à mesure qu'on se rapproche à la couche de la population les plus riches. Le quintile des plus pauvres possède moins des biens par rapport au quintile 2, et ainsi de suite, exceptionnellement pour les maisons et les nattes, c'est tout à fait l'inverse.

En somme, les Malgaches sont très différents du point de vue de revenu, de consommation, de condition de vie et de potentialité. Ces inégalités légitiment l'intervention de l'Etat par diverses politiques publiques. Ce sera l'objet du chapitre suivant pour le cas de Madagascar.

CHAPITRE IV. LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES

Notre situation économique et sociale pousse de plus en plus l'Etat à être plus actif. Ainsi, la réduction des inégalités constitue une des grandes préoccupations de l'Etat Malgache depuis longtemps. Il élabore et mis en œuvre des politiques qui visent à promouvoir le développement économique tout en tenant compte l'équité et l'amélioration de la situation des plus défavorisés par le biais des transferts, des subventions et des dépenses publiques. A ce propos, on va traiter dans ce chapitre les politiques de redistribution relatives à la fiscalité, à l'éducation et à la santé, et aux autres politiques les plus importantes.

4-1. LA FISCALITE

Le système fiscal constitue un composant plus important de la politique de redistribution des revenus, il présente une cohérence avec la justice sociale de Rawls. Il convient donc d'étudier sa progressivité et son caractère redistributif qui sont au bénéfice des plus défavorisés et des vulnérables. A cet égard, on s'intéresse aux impôts progressifs et leurs effets. De ce fait, on se réfère aux dispositions fiscales en occurrence la loi de finances et surtout le Code Général des Impôts (CGI).

4-1-1. Impôts progressifs

Ces impôts sont prélevés par l'Etat auprès des personnes physiques et morales sur la base de leurs revenus. Ils se caractérisent par l'augmentation du taux d'imposition au fur et à mesure que la base imposable augmente. A Madagascar, ils sont composés par les impôts sur le chiffre d'affaires ou gains ou bénéfices et l'impôt sur les revenus salariaux.

4-1-1-1. **Impôt sur le chiffre d'affaires**

4-1-1-1-1. *Impôts sur les Revenus (IR)*

Sont imposables les personnes physiques ou morales non soumis à l'IRSA (Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés) dont le chiffre d'affaires hors taxe est supérieur ou égal à 20 000 000 Ar par an. L'IR concerne donc les résultats obtenus pendant l'exercice comptable, plus précisément, le bénéfice imposable déterminé par le résultat d'ensemble. Le

taux de l'IR varie selon la législation fiscale et l'objectif visé par l'Etat, il est fixé à 24% en 2009, 23% en 2010 et 22% en 2011 (selon le Code General des Impôts respectif à chacun de ces périodes). Cela renvoie la baisse continuelle du taux d'imposition de 2009 jusqu'en 2011.

4-1-1-1-2. Impôt Synthétique (IS)

Sont soumises à l'IS, les personnes physiques ou morales et les entreprises individuelles dont leur chiffre d'affaires hors taxe est inférieur à 20 000 000 Ar par an. Ainsi, il frappe leur revenu ou gain. Généralement, ces personnes exercent des activités moins productives de chiffre d'affaires par rapport aux activités des personnes imposables en IR. Ce sont par exemples les agriculteurs, les artisans, les pêcheurs, les éleveurs, les commerçants et les petits producteurs des biens et services. A cet effet, le taux d'imposition reste faible, seulement 5% depuis 2009 jusqu'en 2011.

Par conséquent, entre ces deux impôts (IR et IS) relatifs au chiffre d'affaires, il existe une progressivité. Le taux d'imposition de ceux qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 000 Ar est faible tandis que ceux qui réalisent plus sont frappés par un taux élevé. Alors, c'est un système progressif à deux tranches : 0 à 20 000 000 Ar et 20 000 001 Ar et plus. Cependant, il faut remarquer quand même que l'Etat décide de baisser le taux d'IR en 2010 et 2011 pour des raisons économiques, or, ca conduit à une perte de progressivité.

4-1-1-2. Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés (IRSA)

L'IRSA concerne les personnes qui perçoivent des revenus fixes ou proportionnels au titre d'un emploi salarié public ou privé exercé d'une façon permanant, temporaire ou occasionnel. Il est retenu à la source par l'employeur chaque mois. Son prélèvement s'effectue selon deux barèmes :

- Revenu mensuel jusqu'à 250 000 Ar, taux 0%
- Revenu mensuel supérieur à 250 000 Ar, taux 24% en 2009, 23% en 2010 et 22% en 2011

De ce fait, l'IRSA est un véritable impôt progressif à deux tranches dont ceux qui disposent un revenu inférieur ou égal à 250 000 Ar paient 0 Ar alors que ceux qui touchent plus paient avec un taux assez grand. Pourtant, il s'avère important de remarquer qu'en 2008, l'IRSA dispose cinq tranches de revenus :

- jusqu'à 100 000 Ar par mois : 200 Ar d'IRSA,
- jusqu'à 140 000 Ar par mois : 500 Ar d'IRSA,

- jusqu'à 160 000 Ar par mois : 2 000 Ar d'IRSA,
- jusqu'à 180 000 Ar par mois : 4 000 Ar d'IRSA,
- supérieur à 180 000 Ar par mois : 25% d'IRSA.

Alors, la progressivité de l'IRSA réduit chaque année depuis 2008, dans un premier temps, par la réduction du nombre des tranches de revenu (en 2009, allant de 5 à 2), et dans un second temps, par la réduction du barème d'imposition du tranche supérieur (24% en 2009, 23% en 2010 vers 22% en 2011). L'objectif du système fiscal malgache converge donc vers l'efficacité au détriment de l'équité.

Il faut remarquer d'une part que d'autres impôts sur les revenus existent à Madagascar, ils n'ont pas de caractère progressif mais proportionnel à savoir l'IRCM (Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers) et l'IPVI (Impôt sur les plus Values Immobilières). Le premier frappe ceux qui détiennent des capitaux mobiliers générateurs de revenus si le second concerne la cession des biens immobiliers. Ils sont toujours soumis au même barème : 24% en 2009, 23% en 2010 et 22% en 2011. L'intérêt d'intégrer ces deux impôts dans cet étude réside dans le fait qu'il faut prélever des impôts auprès des fortunés pour les redistribuer après. D'autre part, il faut noter que dans le système fiscal malgache, on ne trouve aucune trace d'impôt sur les revenus négatif jusqu'à maintenant.

4-1-2. Les effets de l'impôt progressif

L'impôt progressif permet de remédier l'inégalité de revenus issues du système du marché. Il consiste à réduire l'écart entre les revenus des ménages ou des individus, contribue donc à la recherche d'une meilleure justice sociale, à une répartition des charges fiscales plus juste et à une redistribution des revenus vers les défavorisés par le biais des transferts, des subventions et des dépenses publiques effectuées par l'Etat dans divers domaines. Cela implique une répartition du pouvoir d'achat au sein de la société. Avant impôt, les revenus des riches restent trop élevés ; par l'impôt progressif, l'Etat ponctionne plus à eux, alors, leur revenu disponible prend une tendance vers la baisse ; par contre, pour ceux qui disposent des revenus modestes, l'Etat ponctionne moins, même nul dans le système fiscal actuel. Par conséquent, l'inégalité de revenus est faible en matière de revenu disponible par rapport à celle du revenu primaire à cause de l'existence d'impôt progressif. Par voie de conséquence, l'inégalité de consommation a tendance à la baisse car elle est fonction croissante du revenu.

Pour illustrer, prenons l'exemple du revenu avant et après IRS des personnelles d'une entreprise agricole x , en 2010. Le tableau suivant affiche les statistiques y afférentes :

Tableau 13 : Revenu avant et après impôt des personnelles de l'entreprise x (en Ar)

| Nombre d'employés : n_i | Revenu brut par personne | Revenu brut du groupe : x_i | f_i : $n_i\% \times 100$ | h_i : $x_i\% \times 100$ | $f_i \uparrow$ | $h_i \uparrow$ | Impôt Dû (en Ariary)* | Revenu disponible | $h_i\%' \times 100$ | $h_i \uparrow$ |
|---------------------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------|----------------|------------------------|-------------------|---------------------|----------------|
| 1 | 60 000 | 60 000 | 2,857 | 1,083 | 0 | 0 | 0 | 60 000 | 1,123 | 0 |
| 2 | 70 000 | 140 000 | 5,714 | 2,527 | 2,857 | 1,083 | 0 | 140 000 | 2,620 | 5,714 |
| 1 | 80 000 | 80 000 | 2,857 | 1,444 | 8,571 | 3,610 | 0 | 80 000 | 1,497 | 5,240 |
| 12 | 90 000 | 1 080 000 | 34,286 | 19,495 | 11,428 | 5,054 | 0 | 1 080 000 | 20,208 | 25,448 |
| 2 | 140 000 | 280 000 | 5,714 | 5,054 | 45,714 | 24,549 | 0 | 280 000 | 5,239 | 30,687 |
| 12 | 150 000 | 1 800 000 | 34,286 | 32,491 | 51,428 | 29,603 | 0 | 1 800 000 | 33,679 | 64,366 |
| 3 | 300 000 | 900 000 | 8,571 | 16,245 | 85,714 | 62,094 | 34 500 ⁽¹⁾ | 865 500 | 16,194 | 80,560 |
| 1 | 500 000 | 500 000 | 2,857 | 9,025 | 94,285 | 78,339 | 57 500 ⁽²⁾ | 442 500 | 8,279 | 88,839 |
| 1 | 700 000 | 700 000 | 2,857 | 12,635 | 97,142 | 87,364 | 103 500 ⁽³⁾ | 596 500 | 11,161 | 100 |
| $\Sigma : 35$ | | 5 540 000 | 100 | 100 | 100 | 100 | | 5 344 500 | 100 | |

Source : Effort personnel

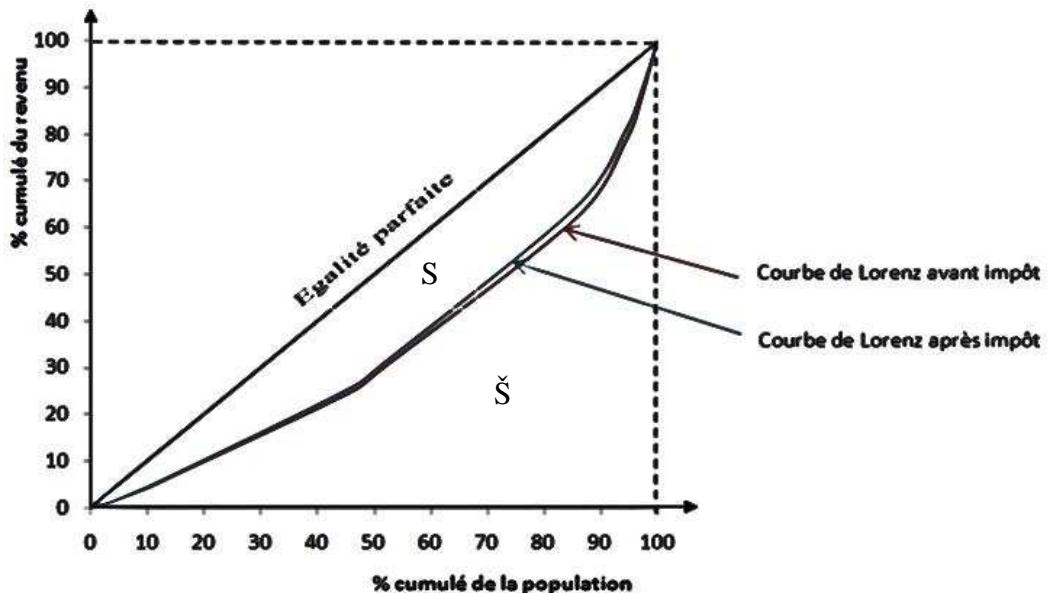
* : taux 0% pour les revenus inférieur ou égal à 250 000 Ar et 23% ailleurs

(1) : $(300 000 \text{ Ar} - 250 000 \text{ Ar}) \times 23\% \times 3 = 34 500 \text{ Ar}$

(2) : $(500 000 \text{ Ar} - 250 000 \text{ Ar}) \times 23\% \times 1 = 57 500 \text{ Ar}$

(3) : $(700 000 \text{ Ar} - 250 000 \text{ Ar}) \times 23\% \times 1 = 103 500 \text{ Ar}$

Partant de ce tableau, les courbes de Lorenz avant et après impôt sont données par le graphique suivant :



Graphique n°5 : Courbes de Lorenz avant et après IRS des personnelles de l'entreprise x

Source : Effort personnel

En effet, après impôt progressif (IRSA), la Courbe de Lorenz se rapproche de la première bissectrice, c'est-à-dire que l'inégalité de revenu diminue après impôt progressif. Pour mieux

apprécié ce phénomène, on va procéder au calcul de l'indice de Gini « **G** » donné par la formule $G = \frac{S}{5000}$

Avec $S = 5000 - \check{S}$ tel que \check{S} est la surface en dessous de la courbe de Lorenz qui n'est que la somme des surfaces des trapèzes rectangles ($\check{S} = \frac{(B+b) \times h}{2}$)

➤ *Indice de Gini avant impôt :*

$$\check{S} = [(2,857 \times 1,083) + 5,714 (1,083 + 3,610) + 2,857 (3,610 + 5,054) + 34,286 (5,054 + 24,549) + 5,714 (24,549 + 29,603) + 34,286 (29,603 + 62,094) + 8,571 (62,094 + 78,339) + 2,857 (78,339 + 87,362) + 2,857 (87,364 + 100)] \div 2 = 3\,367,671$$

D'où, $S = 5\,000 - 3\,367,671 = 1\,632,329$

$$\text{Alors, } G = \frac{1\,632,329}{5\,000} = 0,326$$

L'indice de Gini avant impôt est de 0,326

➤ *Indice de Gini après impôt :*

$$\check{S} = [(2,857 \times 1,123) + 5,714 (1,123 + 3,743) + 2,857 (3,743 + 5,240) + 34,286 (5,240 + 25,448) + 5,714 (25,448 + 30,687) + 34,286 (30,687 + 64,366) + 8,571 (64,336 + 80,560) + 2,857 (80,560 + 88,839) + 2,857 (88,839 + 100)] \div 2 = 3\,477,118$$

D'où, $S = 5\,000 - 3\,477,118 = 1\,522,882$

$$\text{Alors, } G = \frac{1\,522,882}{5\,000} = 0,305$$

L'indice de Gini après impôt est de 0,305

En effet, l'indice de Gini est moins intense après impôt (0,305) par rapport à l'indice de Gini avant impôt (0,326). Cela signifie que l'inégalité de revenu diminue après impôt progressif.

Par conséquent, l'impôt progressif constitue un moyen efficace pour réduire l'inégalité de revenu à Madagascar mais il ne suffit pas.

De son côté, l'Etat affecte aussi des dépenses publiques ou dépenses de transferts pour assurer les politiques de redistribution tout en visant l'amélioration du capital humain, le domaine de l'éducation et de la santé en figure parmi les plus importants qu'on traite ultérieurement.

4-2. L'EDUCATION ET LA SANTE

L'éducation et la santé sont des déterminants cruciaux de la productivité des agents, la partie théorique évoque déjà leur rôle prépondérant. Ils conditionnent l'emploi, le revenu, la consommation, le bien-être, le niveau de vie et la capacité d'un individu ou d'un ménage. C'est pourquoi ces deux investissements en capital humain constituent un des grands axes de la politique de lutte contre les inégalités et la pauvreté à Madagascar.

4-2-1. L'éducation

L'éducation joue un rôle important dans le développement économique, en particulier, dans l'amélioration du bien-être des pauvres. Il s'avère essentiel de mettre en œuvre une politique efficace à cet égard et d'en fournir les moyens nécessaires. A court terme, elle produit des effets redistributif des dépenses publiques par le financement et la fourniture des services éducatives de l'Etat ; sur le long terme, elle assure l'équité entre les enfants des riches et des pauvres vis-à-vis du capital humain.

Ici, il est intéressant de faire un petit rappel historique pour appréhender les relations entre l'éducation et l'Etat. Pour Madagascar, après l'indépendance, l'éducation est devenue gratuite accompagnée par des augmentations des crédits alloués dans ce domaine dans la part du budget gouvernemental, elle est marquée par des succès car la fréquentation augmente. Malgré cela, depuis les années 80, on a connue une intensité de la pauvreté qui entraîne des difficultés de couvrir les dépenses scolaires par les ménages, de son côté, le budget gouvernemental alloué à l'éducation diminue par rapport au PIB et la qualité des écoles publiques détériore.

4-2-1-1. L'éducation dans le cadre des programmes d'ajustement structurel

L'éducation figure toujours dans les programmes élaborés par l'Etat Malgache. D'une part, le DSRP en fixe deux objectifs globaux, d'abord, l'Education Pour Tous (EPT) qui vise à assurer l'éducation fondamentale à tous les Malgaches, et ensuite, la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. Ces objectifs renvoient par exemple la mise en place d'une politique de l'éducation préscolaire susceptible de corriger les inégalités d'accès à l'enseignement fondamental, la construction et la fourniture des équipements des écoles aux milieux ruraux pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation, l'assurance d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité à tous les niveaux. D'autre part, dans le MAP,

l'objectif est de mettre en œuvre un système éducatif de normes internationales, de qualité et d'efficacité qui donne des ressources humaines créatives et nécessaires à la compétitivité. Ces objectifs sont accompagnés des divers engagements tels que la réduction de la contribution financière des parents, le soutien et encouragement aux enfants des zones vulnérables et défavorisés, l'amélioration de la formation des enseignants et directeurs d'écoles dans le cycle primaire, l'augmentation de capacité d'accueil par le développement des infrastructures scolaires, la formation et le recrutement des nouveaux enseignants au collège, le développement de la créativité et de l'apprentissage au lycée et à la formation professionnelle, l'instauration du système LMD et le développement de l'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur.

4-2-1-2. L'éducation dans la politique actuelle de l'Etat

Pour appréhender la politique de l'Etat actuel en matière d'éducation, on va se référer aux années scolaires 2009-2010, d'une part, car la politique actuelle mis en œuvre par l'Etat ne s'éloigne pas à celle de cette année scolaire, et d'autre part, les données pour cette année sont déjà disponibles.

L'objectif principal est d'assurer une éducation de base pour tous et de satisfaire les aspects qualitatifs et quantitatifs à tous les niveaux. L'Etat aussi vise une amélioration de l'éducation, un renforcement du système éducatif, de l'information, de la connectivité entre structure d'appui et l'étude national ainsi que la participation des acteurs fondamentaux du secteur éducatif.

Les stratégies appropriées à ces objectifs sont les suivants :

- pour *l'éducation fondamentale premier cycle*, le MEN prend divers mesures comme la construction et équipement de 2 000 salles de classe, la formation et recrutement de 3 000 enseignants, la dotation de kits scolaires, le développement des cantines dans les zones vulnérables ;
- pour *l'éducation fondamentale second cycle*, l'amélioration se fait notamment par la réhabilitation et la construction de nouveaux collèges, le recrutement d'enseignant, la dotation aux subventions aux enseignants vacataires ;
- pour *l'enseignement secondaire*, les mesures prisent sont la construction de nouvelle salle de classe, la fourniture des équipements tel que le laboratoire ;

- pour *la formation professionnelle et technique*, les stratégies sont axées sur la construction des salles de classe et la fourniture des équipements ainsi que la formation des sans emplois dans les zones défavorisés ;
- pour *l'enseignement supérieur et la recherche scientifique*, le MENRES se concentre à la mise en place du système LMD, dans l'adaptation des recherches et des formations aux besoins du pays, dans la diversification des formations par l'utilisation des nouvelles technologies et de produire des sortants créatifs, compétitifs et employables.

4-2-1-3. Exécutions et réalisations des politiques éducatives

Face à ces politiques, les dépenses de transferts effectuées par l'Etat en matière d'éducation en 2010 sont données globalement par le tableau ci-après :

Tableau 14 : Dépenses allouées au système éducatif en 2010

| | |
|---|--|
| Dépenses totales d'éducations | 488,7 milliards d'Ar (soit 19,5% des dépenses totales de l'Etat) |
| Dépenses courantes | 436,1 milliards d'Ar |
| Dépenses d'investissement | 52,6 milliards d'Ar |
| Subventions des écoles préscolaires | 75,996 millions d'Ar |
| Subvention Ecole primaire privée | 1 293,290 millions d'Ar |
| Subvention CEG privé | 1 130,769 millions d'Ar |
| Subvention Lycée privé | 356,250 millions d'Ar |
| Subvention FRAM EPP | 33 880 millions d'Ar |
| Subvention vacataires (FRAM) CEG | 2 700 millions d'Ar |
| Subvention vacataires (FRAM) Lycée | 711,900 millions d'Ar |
| Subventions des Centres d'Alphabétisation | 100 millions d'Ar |
| Cantines Scolaires EPP | 2 696,732 millions d'Ar |
| Fonctionnement des universités | 7 030 millions d'Ar |
| Bourses intérieures | 14 073 millions d'Ar |
| Heures complémentaires | 4 869 millions d'Ar |
| Hébergement des étudiants | 1 071 millions d'Ar |

Source : Ministère de l'Education Nationale et des Recherches Scientifiques, direction du budget.

Ce tableau montre que l'Etat Malgache consacre des efforts pour la promotion de l'éducation, il agit dans tous les niveaux. De plus, l'importance de la participation de l'Etat dans ce domaine s'avère confirmée par le pourcentage public à chaque cycle, donné par le Ministère de l'Education Nationale, pour l'année scolaire 2010-2011 qui se résume comme suit :

- éducation fondamentale premier cycle : 82,2%
- éducation fondamentale second cycle : 67%

- enseignement secondaire : 49%

Ces pourcentages montrent qu'au fur et à mesure le niveau augmente, la part des élèves qui fréquentent dans les établissements publics d'éducation diminue.

Ainsi, pour promouvoir l'éducation, le CGI prévoit que les produits et opérations suivants sont exonérés de la TVA : les écolages payés en rémunération des cours d'enseignement général, technique ou professionnel ; l'importation et la vente des livres, brochures et imprimés à caractère éducatif et scolaire. Ces mesures sont prises pour que les prix de ces biens et services précités soient accessibles à tous.

En ce qui concerne la réalisation, les Objectifs du Millénaire pour le Développement visent, en matière d'éducation, que tous les enfants achèvent à 100% le cycle primaire en 2015. D'après l'EPM 2010 élaboré par l'INSTAT, notre taux net de scolarisation dans le primaire aboutit à 73,4%, le taux d'achèvement du primaire monte à 93,7% et le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus arrive à 71,4%. Ces objectifs sont donc potentiellement réalisables pour Madagascar si on parvient à mettre des efforts dans ce domaine.

4-2-2. La santé

Ce domaine occupe une grande place dans la capacité productive des agents. L'accès de la population, en particulier les plus défavorisés, aux services de santé fait parti des grandes préoccupations de l'Etat Malgache depuis des années. De plus, l'amélioration de l'état de santé, l'accès et l'utilisation des services sanitaires par la population figurent dans les Objectifs du Millénaire pour le développement que Madagascar a engagé.

4-2-2-1. La santé dans le cadre des programmes d'ajustement structurel

Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) soulignent aussi le développement de la santé de la population. D'un côté, le DSRP vise à améliorer l'accès des Malgaches aux services de santé tout en les protégeant des maladies. Il vise à promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, à lutter contre la malnutrition, à lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles, et à améliorer la performance du système de santé comme l'accès de la population aux services de qualité. De son côté, le MAP vise que toute la population soit en bonne santé par la fourniture de service de santé de qualité pour tous, par la lutte contre les maladies transmissibles et la mortalité infantile/maternelle. Cependant, ces deux programmes présentent des objectifs communs qui sont la mise en place d'une stratégie efficace du

planning familiale, la lutte contre l'IST et le VIH/SIDA, l'amélioration de la nutrition, et l'amélioration d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

4-2-2-2. La santé dans la politique actuelle de l'Etat

Le régime actuel fixe comme objectif de :

- assurer des services et des soins de qualité accessibles à tous les catégories de la population, en particulier les groupes vulnérables ;
- garantir un état de santé de la mère et de l'enfant, particulièrement en milieu rural ;
- lutter contre les maladies et les épidémies.

Ces objectifs sont accompagnés aux stratégies suivantes :

- ✓ le renforcement du système de santé ;
- ✓ l'amélioration de la santé et le développement de la survie de la mère et de l'enfant ;
- ✓ le renforcement de la lutte contre les maladies et les ripostes aux urgences ;
- ✓ le développement de la protection de la santé.

4-2-2-3. Exécutions et réalisations des politiques sanitaires

Pour ce faire, l'Etat attribue à la construction, à la réhabilitation de fournitures sanitaires et à la dotation en matériel et équipement tels qu'en 2009, 1 564 844 924 Ar sont engagés dans le budget de l'Etat pour la réhabilitation des 43 Centres de Santé de Base. Ce même année, il approvisionne aussi en médicament, notamment 3 550 000 000 Ar de la part de l'Etat sont utilisés en médicaments et consommables pour des pharmacies et centres hospitaliers. De plus, l'Etat effectue des transferts pour mettre en œuvre divers programmes⁴⁰ comme en 2009 : le Programme National de Maternité à Moindre Risque (PNMMR), il offre gratuitement 3 030 953 800 Ar pour dispenser 274 400 kits individuels d'accouchement ; la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance (PCIME), 148 534 240 Ar sont dépensés dans 24 Districts prioritaires à cause de leur vulnérabilités ; la lutte contre la malnutrition ; la promotion de la santé dans les établissements scolaires en partenariat avec l'OMS. En 2010, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) ; la vulgarisation du programme national de planification familiale ; le programme national de lutte contre les IST/VIH/SIDA ; la lutte contre les maladies transmissibles.

⁴⁰ Avec des partenaires internationales comme l'OMS, l'UNICEF.

Pour accomplir ces diverses tâches liées à la politique de l'Etat, le ministère de la santé en 2009 dispose 305 759 718 000 Ar de crédit ouvert dont 53 776 305 000 Ar pour les dépenses de fonctionnement et 176 412 552 000 Ar pour les dépenses d'investissements. De plus, en vue de favoriser et améliorer l'accès de la population aux services de la santé, sont exonérés de la TVA d'après le CGI l'importation et la vente : des médicaments, des verres correcteurs et de moustiquaires.

Par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, le tableau ci-dessous donne un aperçu de notre réalisation :

Tableau 15 : Degré de réalisation des OMD en matière de santé à Madagascar

| Indicateur | Situation en 2010 | OMD 2015 |
|--|-------------------|-------------|
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | 62% | 31% |
| Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes | 43/1 000 | 38.6/1 000 |
| Taux de mortalité maternelle (sur 100 000 naissances vivantes) | 500/100 000 | 122/100 000 |
| Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole | 67% | 83% |

Source : Rapport national de suivi des OMD-2007

La réalisation des OMD reste loin d'être atteint en matière de santé, les données dans le tableau ci-dessus impliquent qu'il faut ajouter plus d'effort dans ce domaine. De son côté, l'espérance de vie à la naissance reste faible, 66 ans selon l'UNICEF en 2010. De plus, selon l'EPM 2010, le taux d'incidence des maladies atteint encore 12,4%, ce qui indique que les Malgaches restent vulnérables faces aux maladies.

Ainsi, l'Etat Malgache contribue à la production et à l'entretien des biens et services publics indispensables au développement du pays et à l'amélioration du niveau de vie des plus démunis, donc, à la réduction des inégalités. Mais il intervient aussi dans d'autres domaines.

4-3. LES AUTRES POLITIQUES

4-3-1. Le développement rural

80% des Malgaches vivent au milieu rural où le ratio de pauvreté de la population atteint à 82,2%. De ce fait, il faut mettre l'accent sur le développement rural si on veut réduire les inégalités. Alors, l'Etat Malgache pose des politiques sur l'agriculture.

Le Ministère de l'Agriculture dispose comme objectif de promouvoir le développement agricole, et en particulier, en faveur des défavorisés notamment améliorer les revenus des producteurs agricoles, procurer des emplois à la population rurale. En effet, la

stratégie consiste à mettre à la disposition des paysans des semences, des engrains, des matériels agricoles ; à vulgariser les techniques culturales et diffuser les meilleurs pour moderniser les pratiques agricoles ; à mettre au point des centres de recherche du Ministère et à appliquer les résultats de recherche à travers la formation et la démonstration ; à développer l'agriculture familial.

L'Etat entre en jeu pour aider les paysans :

- 2 900 paysans sont encadrés et formés dans les 22 régions,
- 4 950 tonnes d'engrais et 1 370 tonnes des semences de riz sont livrés,
- 2 250 km de canal sont réhabilités ou creusés.

Par conséquent, on connaît une meilleure production des produits vivriers en 2010 en comparaison avec celle de 2009 que le tableau suivant expose :

Tableau 16 : Evolution de productions des produits vivriers 2009-2010

| Produit | 2009 (en tonnes) | 2010 (en tonnes) | Variation (%) |
|------------------------|------------------|------------------|---------------|
| Paddy | 4 540 204 | 4 737 966 | 4,35 |
| Mais grain sec | 425 204 | 438 362 | 3,09 |
| Manioc frais | 3 019 966 | 3 015 660 | -0,14 |
| Pomme de terre fraîche | 224 683 | 226 799 | 0,94 |
| Patache douce | 910 857 | 919 127 | 0,91 |
| Haricot grain sec | 82 118 | 82 153 | 0,04 |
| Poids du cap grain sec | 17 800 | 18 012 | 1,19 |
| Arachide en coque | 63 244 | 64 004 | 1,20 |
| Canne à sucre | 550 731 | 557 350 | 1,20 |

Source : Service statistique Agricole du Ministère de l'agriculture

Alors, malgré l'insuffisance de la pluie dans certaines régions, la production des produits vivriers connaît une croissance en 2010 sauf pour le manioc frais. Cela se traduit par une augmentation de revenus et/ou de la consommation des agriculteurs.

4-3-2. L'emploi

A travers l'emploi décent, on peut mener une politique de redistribution favorable aux plus démunies. Il consiste alors d'augmenter la productivité des agents⁴¹, d'améliorer leur environnement professionnel et, surtout, de promouvoir un environnement socio-économique favorable à l'emploi. La mise en œuvre de ces politiques incombe au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des lois Sociales.

⁴¹ Il faut noter que la politique structurelle la plus importante en matière de l'emploi réside dans l'éducation

Alors, en 2010, ce Ministère fixe comme objectifs de :

- améliorer l'appui aux très pauvres et vulnérables ;
- promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes ;
- promouvoir un travail décent par l'amélioration des conditions de travail ;
- assurer que les règles du marché du travail favorise la compétitivité ;
- promouvoir le plein-emploi.

Pour mieux organiser ses missions, le Ministère adopte une stratégie de développement du système d'information sur l'emploi et la formation professionnelle. Divers mesures sont prises comme le développement des statistiques fiables sur l'emploi ; le suivi de la situation du mouvement de la main d'œuvre ; l'élaboration, l'organisation et la mise en œuvre des enquêtes sur l'emploi, chômage, création de l'emploi et mouvement de la main d'œuvre. Pour cette année, la réalisation se focalise davantage, d'une part, sur la formation des fonctionnaires qui agissent dans le domaine de l'emploi, et d'autre part, sur la promotion des formations professionnelles.

Malgré ces politiques, face à la crise actuelle et à l'environnement socio-économique et politique, même si le taux de chômage est relativement faible : 3,8% selon l'EPM 2010, la plupart des Malgaches se trouvent dans une situation d'emploi inadéquat, tels que l'inadéquation formation-emploi et le faible niveau de rémunération ; dans une situation de sous-emplois liées à la durée du travail ; et dans une situation d'emploi précaire et moins productifs. Ces contextes invitent de renforcer et d'améliorer les politiques et actions déjà mises en œuvre tout en tenant compte l'environnement de l'emploi à Madagascar.

CONCLUSION

Ainsi, l'inégalité est un phénomène complexe, difficile à concevoir que toute société affronte, en particulier, les pays en développement comme Madagascar. Or, lutter contre la pauvreté passe par réduire l'inégalité et mettre en œuvre les politiques y afférentes. D'où l'importance de mener des études à cet égard.

Sur le plan théorique, des débats sur les inégalités restent encore très vifs entre deux approches. D'une part, celle de John Rawls qui insiste sur l'"équité" pour promouvoir "la justice sociale", alors, la société doit contribuer à la redistribution des ressources afin de rendre meilleure la situation des plus défavorisés tout en respectant le principe d'égale liberté. D'autre part, celle d'Amartya Sen qui met l'accent sur les "capabilités" ou "capacités" des individus d'accomplir et d'aboutir les finalités qu'ils parviennent à réaliser, une vision orientée vers leur liberté réelle. Ces théories amènent à la quantification des inégalités même si elles sont difficiles à mesurer, des instruments de mesure entrent en vigueur mais les plus appropriés sont la courbe de Lorenz et le coefficient de Gini, et l'écart inter-décile.

Comme le marché ne parvient pas à réduire les inégalités, l'Etat intervient. A ce sujet, des économistes et des courants de pensée économique ne se mettent pas d'accords. Les unes ne reconnaissent que l'Etat gendarme ou l'Etat minimal pour le bon fonctionnement de l'économie tandis que les autres prônent l'interventionnisme Etatique pour corriger les lacunes du marché. Cependant, l'Etat et la redistribution ne peuvent pas séparer pour réduire les inégalités, alors, il entre en jeu en définissant des politiques, en utilisant des différents instruments et moyens qu'il dispose à savoir la fiscalité et les dépenses publiques. A ce point, un dilemme existe encore entre efficacité et équité.

En ce qui concerne Madagascar, les inégalités gagnent une place en 2010 par rapport à l'année 2005. La disparité des revenus restent très significative quelque soit le critère qu'on prend, cela nous montre les différences, du point de vue économique, des individus et des ménages. Pour la consommation qu'on peut prendre comme une mesure du bien-être, l'indice de Gini évoque un ratio élevé de 0,403 et le rapport inter-décile montre que les 10% les plus riches de la population Malgache consomment 5,4 fois plus que les 10% les plus pauvres. L'inégalité se manifeste également dans la condition de vie, sur l'accès des gens aux biens et services publics, surtout à l'éducation et à la santé, les différences paraissent selon le milieu, le niveau de vie et le genre. Or, de son côté, l'inégalité de potentialité demeure forte. Ce

phénomène peut s'expliquer par l'augmentation de l'effectif de la population vulnérable, de ce fait, il existe une forte liaison entre inégalité et pauvreté dans notre pays. Face à cette situation, l'Etat Malgache continue d'être actif par le biais de la politique de redistribution : la fiscalité ainsi que les dépenses de transferts avec les politiques associées dans le domaine de l'éducation, de la santé, du développement rural et de l'emploi.

Telles politiques sont difficiles à concevoir et à mettre en œuvre mais confirment l'importance de l'Etat en matière des inégalités. A ce propos, l'Etat Malgache confronte des difficultés car les inégalités persistent encore, s'intensifient même. On peut avancer que ce mauvais résultat provient de l'exercice même de l'intervention de l'Etat à part que les effets pervers de la redistribution sur le comportement des agents. La politique de redistribution n'est pas cohérente avec la politique restrictive qu'on applique depuis la crise, la première requiert un budget assez lourd pour assurer différentes tâches tandis que la seconde consiste à minimiser les dépenses publiques. Une voie possible existe, l'Etat doit concentrer ses efforts dans l'insertion du secteur informel (qui représente plus de la moitié des emplois à Madagascar) et faire en sorte que la sécurité sociale couvre tout le monde, cette politique doit accompagnée avec la décentralisation. Ainsi, la politique de redistribution devient mieux efficace, la société devient plus juste et équitable, alors, les inégalités vont réduire, tout le monde profite le fruit de la croissance et en acquérir des capacités, la pauvreté va diminuer et notre économie prend son essor.

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Revenus salariaux annuels moyen selon le genre, et selon le niveau d'instruction (en millier d'Ar)..... | 32 |
| Tableau 2 : Revenus salariaux annuels moyen selon le CSP, et la région (en millier d'Ar)... | 33 |
| Tableau 3 : Revenus salariaux annuels moyen selon la CSP, et selon la branche d'activité (en millier d'Ar)..... | 34 |
| Tableau 4 : Niveau de consommation moyenne, par tête, par groupe socio-économique du chef de ménage, par milieu (en millier d'Ar)..... | 35 |
| Tableau 5 : Répartition de la population par quintile de consommation par tête..... | 36 |
| Tableau 6 : Rapport entre différents déciles de consommation par tête..... | 36 |
| Tableau 7 : Indices d'inégalité, selon le milieu, et selon les régions..... | 37 |
| Tableau 8 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le quintile de consommation de ménage (en %)..... | 38 |
| Tableau 9 : Taux brut de scolarisation selon le milieu et selon le genre (en %)..... | 39 |
| Tableau 10 : DEA-Solver orienté input (CCR-I) des ressources éducatives à Madagascar... | 40 |
| Tableau 11 : Incidence des maladies par quintile de consommation (en %)..... | 41 |
| Tableau 12 : Taux de possession de certains biens selon le quintile de consommation (en %)..... | 43 |
| Tableau 13 : Revenu avant et après impôt des personnelles de l'entreprise x (en Ar)..... | 48 |
| Tableau 14 : Dépenses allouées au système éducatif en 2010..... | 52 |
| Tableau 15 : Degré de réalisation des l'OMD en matière de santé à Madagascar..... | 55 |
| Tableau 16 : Evolution de productions des produits vivriers 2009-2010..... | 56 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|--|----|
| Graphique n°1 : La courbe de Lorenz | 14 |
| Graphique n°2 : Représentation graphique de l'indice de Gini | 14 |
| Graphique n°3 : Courbe de Lorenz qui représente l'équité dans la distribution des ressources éducatives à Madagascar en 2010 | 39 |
| Graphique n°4 : Efficacité de l'Etat dans l'affectation des ressources éducatives | 40 |
| Graphique n°5 : Courbes de Lorenz avant et après IRS A des personnels de l'entreprise x | 48 |

LISTE DES ANNEXES

| | |
|---|------|
| Annexe 1 : Déclaration universelle des droits de l'homme (Articles 25 et 26)..... | x |
| Annexe 2 : Ratio de pauvreté à Madagascar, selon les régions..... | xi |

ANNEXES

Annexe 1 : Déclaration universelle des droits de l'homme (Articles 25 et 26)

➤ Article 25

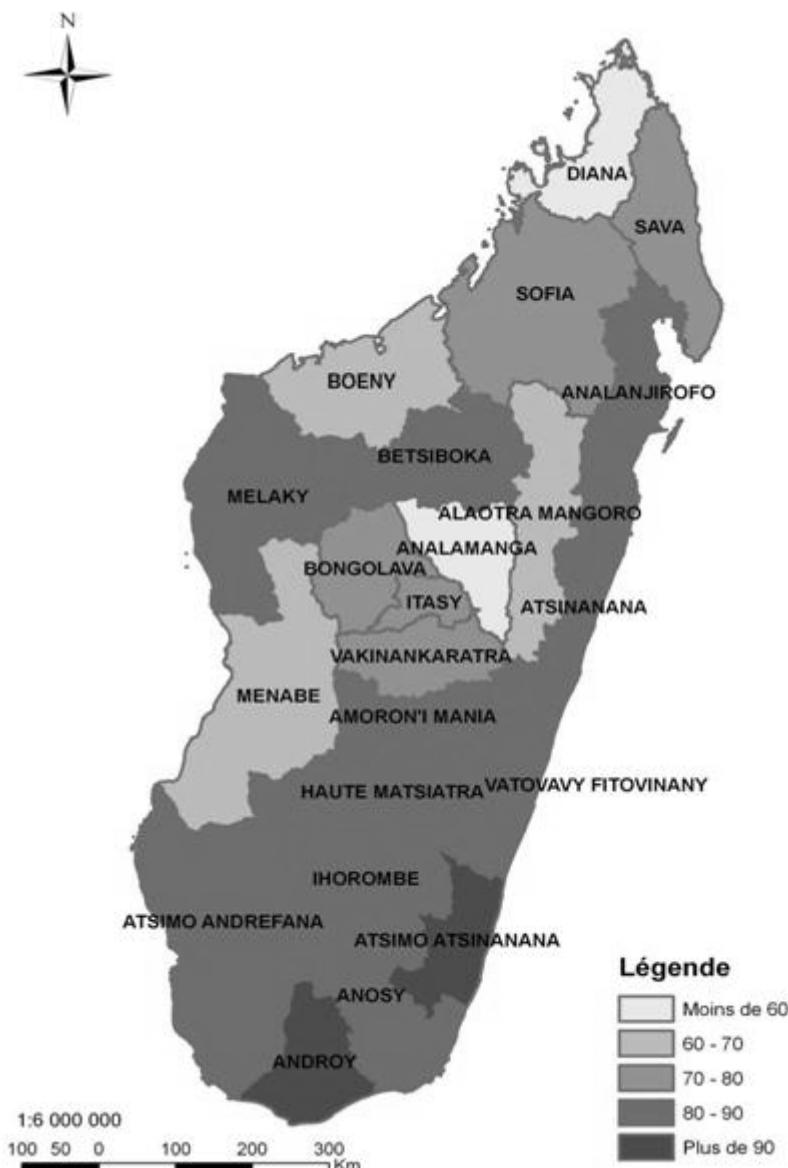
1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

➤ Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Source : www.un.org/fr.

Annexe 2 : Ratio de pauvreté à Madagascar, selon les régions



Source : INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

- BANQUE MONDIALE, *L'Etat dans un monde en mutation. Rapport sur le développement dans le Monde 1997*, BANQUE MONDIALE, Washington, 2000, 278p.
- DALTON Hugh, «The Measurement of the Inequality of Incomes», *The Economic Journal*, vol. 30, 1920, pp.348-361.
- HAYEK Frederich, *La route de la servitude*, M-Th Génin, Paris, 1947.
- KEYNES John Maynard, *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*, Payot, Paris, 1969[1936], 407p.
- MARX Karl, *Le capital*. livre premier, t. III, 1885, 272p.
- MAX Weber, *Economie et société*, Economica, Paris, 1971, 410p.
- MUSGRAVE Richard, *The Theory of Public Finance*, Mac Graw-Hill, New York, 1959, 628p.
- NOZICK Robert, *Anarchy, State and Utopia*, Blackwell, Oxford, 1974, 334p.
- PIGOU Arthur, *The Economic of Welfare*, MacMillan, Londres, 1920, 73p.
- RAWLS John, *Theory of Justice*, Harvard University Press, Cambridge, 1971, 700p.
- RAWLS John, «Le constructivisme kantien dans la théorie morale», *Justice et Démocratie*, Seuil, Paris, 1993 [1980], pp.73-152.
- SEN Amartya K., *Commodities and Capabilities*, Oxford University, North-Holland, 1985b, 130p.
- SEN Amartya K., *Inequality Re-examined*, Clarendon Press, Oxford, 1992, 224p.
- SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, GFFlammarion, 2 tomes, Paris, 1991, 637p.

Documents officiels

- DGI, *Code Général des Impôts 2008*, DGI, Antananarivo, 2007.
- DGI, *Code Général des Impôts 2009*, DGI, Antananarivo, 2008.
- DGI, *Code Général des Impôts 2010*, DGI, Antananarivo, 2009.
- INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2005. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, Juin 2006, 235p.
- INSTAT, *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. Rapport principal*, INSTAT, Antananarivo, août 2011, 273p.

- MEI, *Rapport Economique et Financier 2009-2010*, MEI, Antananarivo, octobre 2010, 105p.
- MEI, *Rapport Economique et Financier 2010-2011*, MEI, Antananarivo, juillet 2011, 118p.
- REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, *Madagascar Action Plan*, REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, Antananarivo, 2007, 112p.
- REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, *Document de Stratégie Pour la Réduction de la Pauvreté*, REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, Mise à jour, Antananarivo, 2005, 92p.

Nom : RAKOTORAHALAHY

Prénom : Rivoniaina

Titre : INEGALITES ET POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES : théories et état de la situation à Madagascar

Nombre de page : 59 pages

Tableau : 16 tableaux

Graphique : 5 graphiques

Résumé :

Réaliser une croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté, il faut aussi une répartition juste et équitable des richesses. De ce fait, réduire les inégalités constitue une préoccupation très importante en économie.

Ainsi, deux approches essentielles permettent d'appréhender l'inégalité, d'une part, la "justice sociale" de Rawls et les "capabilités" de Sen. Ces théories impliquent l'Etat qui doit agir en matière de redistribution, en élaborant et mettant en œuvre des politiques appropriées, dans laquelle il doit être très attentif et très prudent tout en tenant compte les théories et les réalités économiques relatives à ses interventions.

Pour le cas de Madagascar, toute forme d'inégalité existe et l'écart entre les individus ou les ménages devient colossal. La plupart des Malgaches vivent encore sous le joug de la pauvreté et de la vulnérabilité, seules quelques unes détiennent les richesses et ceux qui possèdent une vie décente reste minoritaire. Or, l'Etat agit, la politique de redistribution figure parmi ses priorités, surtout l'amélioration de la situation des plus démunies. Malgré cela, l'objectif est loin d'être atteint. Alors, il faut corriger les carences des politiques mises en œuvre et ajouter quelques mesures et actions.

Mots clés : inégalités, pauvreté, Etat, redistribution.

Encadreur : Monsieur ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy, Maître de conférences

Adresse de l'auteur : Lot FA 218 AmbohimanatrikaTanjombato, Antananarivo 102.